

REPUBLIQUE DU MALI

**Un Peuple – Un But – Une Foi**

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\*

SECRETARIAT A L'HARMONISATION DE L'AIDE  
BAMAKO – MALI



---

**RAPPORT CONSOLIDÉ DE CLÔTURE DU FONDS  
NATIONAL DE STABILISATION ÉCONOMIQUE ET  
SOCIALE DU MALI**

« *Période de février 2013 au 30 juin 2016* »

---

*Version définitive*




**Rapport conjoint du Secrétariat technique et de l'Agent administratif  
Multi-Partner Trust Fund Office, Bureau de Gestion,  
Programme des Nations Unies pour le Développement  
(<http://mptf.undp.org>)**

***Consultant:*** Dr. Sikoro KEÏTA

**Décembre 2016**

# Fonds National de Stabilisation Économique et Sociale du Mali

ENTITÉS NATIONALES PARTICIPANTES	
	Ministère de l'Économie et des Finances
	Ministère de l'Éducation Nationale
	Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique
	Ministère du Développement Rural
	Ministère de la Sécurité
	Ministère de la Justice
	Ministère de l'Administration Territoriale
	Ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique
	Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement
 <small>Empowered lives. Resilient nations.</small>	Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

CONTRIBUTEURS	
	Royaume des Pays-Bas
	Espagne
	Royaume du Danemark

## Sigles et Abréviations

AA	Agent Administratif
AB	Appui budgétaire
ADARS	Appui direct à l'amélioration des rendements scolaires
AME	Association des mères d'élèves
APD	Aide publique au développement
BIM	Banque Internationale pour le Mali
BSI	Budget Spécial d'Investissement
Bureau FMP	Bureau de gestion des fonds multipartenaires
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle
CNI	Centre National d'Immunisation
CGS	Comité de Gestion Scolaire
CP	Comité de Pilotage du Fonds
CREDD	Cadre stratégique pour la relance Economique et le Développement durable au Mali (CREDD 2016-2018)
CSCom	Centres de santé communautaire
CSCR	Cadre stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté
DAO	Dossier d'appel d'offres
DAP	Phosphates d'ammoniaque – type d'engrais
DRS	Direction régionale de la Santé
DFM	Directions des Finances et du Matériel
DGB	Direction Générale du Budget
DGMPDSP	Direction Générale des Marchés Publics et de Délégation des services publics
DNCF	Direction Nationale de Contrôle Financière
DNS	Direction Nationale de la Santé
DNTCP	Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique
DRA	Directeur National d'Agriculture
FMI	Fonds monétaire international
FNSES	Fonds National de Stabilisation Économique et Sociale
GNUD	Groupe des Nations Unies pour le développement
INSTAT	Institut National de la Statistique
MA	Ministère de l'Agriculture
MDR	Ministère du Développement Rural
MEAPLN	Ministère de l'Éducation, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales
MEFB	Ministère de l'Économie, des Finances et Budget
MINUSMA	Mission Multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali
MSHP	Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
ONU	Organisations des Nations Unies
PCV	Vaccin anti-pneumococcique conjugué
PDDR	Programme décennal de développement du Nord
PIB	Produit Intérieur Brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PIV	Périmètres irrigués villageois
PRED	Plan pour la relance durable du Mali
PRODESS	Programme de Développement Socio-Sanitaire
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
SAA	Arrangement administratif standard
SHA	Secrétariat à l'Harmonisation de l'Aide
ST	Secrétariat technique

## Définitions

**Allocation :** Montant approuvé par le Comité de pilotage du Fonds.

**Bailleurs de fonds :** Les parties qui apportent les moyens financiers pour la mise en œuvre des programmes arrêtés.

**Budget total approuvé :** Ceci représente le montant cumulé des allocations approuvées par le Comité de pilotage.

**Clôture financière:** Un appui est considéré comme étant fermé financièrement clôturé lorsque suite à la clôture opérationnelle, toutes les obligations financières ont été réglées, et qu'aucune autre charge financière ne peut être effectuée.

**Clôture opérationnelle:** Un appui est considéré comme étant opérationnellement clôturé lorsque l'ensemble des activités programmatiques pour lesquelles la ou les organisations participantes ont reçu des fonds ont été achevées.

**Contributions des bailleurs :** Les sommes versées par les bailleurs par l'entremise de l'Agent administratif.

**Coûts directs :** Les coûts qui peuvent être tracés ou identifiés comme faisant partie du coût de l'exécution du Fonds fiduciaire.

**Coûts indirects :** Un coût général qui ne peut pas être directement lié à un programme particulier ou à une activité particulière des Organisations participantes. La politique du GNUM prévoit un taux fixe de coûts indirects égal à 7% des coûts programmables.

**Date de commencement du projet :** Date de transfert du premier versement du Fonds à une entité nationale.

**Décaissement du projet :** Le montant versé à un vendeur ou d'une entité pour les biens reçus, travail accompli, et/ ou les services rendus (n'inclut pas les engagements non réglés).

**Dépenses de projet :** La somme des dépenses déclarées par l'ensemble des entités nationales au titre d'un fonds, indépendamment de la méthode de comptabilité utilisée par chaque organisation participante pour l'information des donateurs.

**Dépôt de contributeur :** Dépôt en espèces reçu d'un contributeur par le Bureau des fonds multipartenaires pour le fonds, conformément à un accord administratif type signé.

**Engagement de contributeur :** Le(s) montant(s) qu'un donateur s'est engagé à verser à un fonds aux termes d'un accord administratif type signé avec le Bureau des fonds multipartenaires du PNUD (Bureau des fonds multipartenaires), en sa qualité d'Agent administratif. Un engagement peut être payé ou en attente de paiement.

**Montant net financé :** Montant transféré à une entité nationale moins tout remboursement versé au Bureau des fonds multipartenaires par une entité nationale.

**Taux d'exécution :** Le pourcentage des fonds qui ont été utilisés, calculé en comparant les dépenses déclarées par une entité nationale au « montant net financé ».

**Total du budget approuvé :** Montant approuvé par le Comité de pilotage.

## Table des matières

Sigles et Abréviations .....	1
Définitions.....	2
Table des matières.....	3
Liste des Photos .....	5
Liste des figures .....	5
1 Résumé .....	6
2 Introduction .....	13
3 Situation économique et sociale du Mali.....	16
3.1. Croissance économique.....	16
3.2. Finances Publiques .....	17
3.3. Comptes Extérieurs .....	18
3.4. Aide publique au développement et coordination de l'aide .....	18
3.5. Pauvreté et Emploi .....	19
4 Procédures de passation des marchés .....	19
5 Evaluation des résultats par secteurs prioritaires d'intervention .....	20
<b>5.1. Activités du Secrétariat technique et du PNUD</b> .....	21
5.1.1. Propositions d'appui.....	21
5.1.2. Activités prioritaires du Secrétariat technique.....	22
5.1.3. Réunions du Comité de pilotage.....	22
5.1.4. Amélioration de la mise en œuvre et du suivi des activités sectorielles .....	23
5.1.5. Compensations .....	24
5.1.6. Marchés et contrats.....	25
5.1.7. Activités de l'Agent administratif (Bureau MPTF/ PNUD).....	27
<b>5.2. Évaluation des résultats du secteur de l'Éducation</b> .....	28
5.2.1. Résultats obtenus.....	28
5.2.2. Produits réalisés.....	30
5.2.3. Evaluation qualitative.....	30
<b>5.3. Évaluation des résultats du Secteur de la Santé</b> .....	31
5.3.1. Résultats obtenus.....	32
5.3.2. Produits réalisés.....	34
5.3.3. Evaluation qualitative.....	35
<b>5.4. Évaluation des résultats du Secteur de l'agriculture</b> .....	36
5.4.1. Résultats obtenus.....	37
5.4.2. Produits réalisés.....	38
5.4.3. Evaluation qualitative.....	39
<b>5.5. Évaluation des résultats dans le cadre de la Réhabilitation des infrastructures</b> .....	40
5.5.1. Résultats obtenus.....	41
5.5.2. Produits réalisés.....	44
5.5.3. Evaluation qualitative.....	48
6 Situation financière.....	49
<b>6.1. Les partenaires contributeurs au fonds</b> .....	50
<b>6.2. Dépenses totales et taux d'exécution</b> .....	52
<b>6.3. Reliquat global</b> .....	54
7 Transparence et responsabilité .....	55
8 Conclusion.....	56
Annexe 1 : Dépenses par activité au 31 décembre 2015 (en dollars américains).....	59
<b>Annexe 2 : Tableaux financiers</b> .....	69

## Liste des Tableaux

Tableau 1: Situation globale, par PTF contributeur et par année au financement du FNSES .....	7
Tableau 2 : Situation d'exécution du FNSES, par nature d'activités .....	9
Tableau 3 : Evolution des appuis des partenaires entre 2011 et 2018 (en millions de dollars US) .....	19
Tableau 4 : Contribution par secteur en USD .....	21
Tableau 5 : Chronologie des réunions du Comité de pilotage entre 2013 et 2015 .....	23
Tableau 6 : Situation des compensations entre 2014 et 2016 en dollars US .....	25
Tableau 7 : Situation détaillée des dépenses du ST entre 2013 et 2016 (en dollars US).....	25
Tableau 8 : Situation d'exécution du FNSES, par nature d'activités .....	27
Tableau 9 : Evolution du taux brut de scolarisation au 1 <sup>er</sup> cycle entre 2012 et 2014 par région. ....	29
Tableau 10 : Evolution du Taux brut d'admission en 1 <sup>ère</sup> année de l'enseignement fondamental par région .....	29
Tableau 11 : Indicateurs du secteur de la Santé entre 2012 et 2014.....	32
Tableau 12 : Situation des superficies, rendements et productions .....	38
Tableau 13 : Quantités d'intrants distribués en 2013 et 2014 .....	39
Tableau 14 : Dépenses par secteur en USD .....	40
Tableau 15: Aperçu financier au 31 décembre 2015, en dollars US .....	49
Tableau 16 : Répartition du financement par bailleur au 31 décembre 2015, en dollars US .....	50
Tableau 17 : Montant net décaissé par secteur et par ministère au 31 décembre 2015, en USD et en %.....	50
Tableau 18 : Répartition des Contributions par secteur en USD et en % .....	51
Tableau 19 : Taux d'exécution par ministère, au 31 décembre 2015, en USD et en % .....	52
Tableau 20 : Taux d'exécution par secteur en USD et en %.....	52
Tableau 21 : Situation globale du reliquat par partenaire en dollars US et en % .....	54
Tableau 22 : Taux d'exécution par partenaire, en dollars US et en %.....	54

## Liste des Photos

Photo 1 : Véhicule, tout terrain, ayant servi de logistique pour les missions à l'intérieur du pays .....	<b>Error!</b> <b>Bookmark not defined.</b>
Photo 2 : Commune de Soni Ali Ber, Ecole fondamentale de Zindiga ; Région de Gao, Cercle de Gao, Académie d'Enseignement de Gao, CAP de Gao .....	27
Photo 3 : Sacs de semences de riz en conditionnement.....	38
Photo 4 : Déchargement du DAP devant les magasins de PLANETE Distribution SARL.....	38
Photo 5 : Mairie de Diabaly .....	45
Photo 6 : Banque de céréales de Diabaly .....	45
Photo 7 : Bureaux et résidences du Sous préfet de Nampala .....	46
Photo 8 : Bureaux de la Direction Régionale des Eaux et Forêts de Tombouctou (intérieur).....	46
Photo 9 : Bureaux de la Direction Régionale des Eaux et Forêts de Tombouctou (extérieur) .....	46
<b>Photo 10</b> : Insérer ici les photos de la sécurité .....	47
Photo 11 : Maison d'arrêt de GAO, travaux en cours .....	47
Photo 12 : Maison d'arrêt de Douentza, réception provisoire.....	47

## Liste des figures

Figure 1 : Proportion de chaque PTF au financement du FNSES .....	7
Figure 3 : Taux de croissance entre 2011 et 2015 .....	12
Figure 3 : Structure de gouvernance du Fonds .....	15

## 1 Résumé

Le conflit armé perpétré dans les régions du Nord par des groupes armés et le coup d'État du 22 mars 2012 ont plongé le Mali dans une crise sécuritaire, politique et institutionnelle sans précédent. Les caractéristiques d'une fragilité accrue sont apparues, notamment des institutions affaiblies, des infrastructures détruites dans le Nord, la capacité de l'État à fournir des services de base à la population érodée, un tissu social dégradé et des populations déplacées ou réfugiées<sup>1</sup>.

Ces différents éléments ont provoqué une désorganisation des systèmes d'éducation et de santé, notamment dans la partie septentrionale du pays, ainsi qu'un impact négatif sur le tissu économique. Pour la première fois depuis son indépendance, l'intégrité territoriale du pays a été menacée, remettant en cause par ailleurs la capacité du Gouvernement à faire face à ses défis nombreux, en premier lieu la garantie de la sécurité physique des biens et des personnes. Les groupes armés (séparatistes, narcotrafiquants, djihadistes, etc.) en ont profité pour imposer leur loi de terreur sur les populations locales des zones impliquées (viols, mutilations, lapidations, flagellations et autres atteintes aux droits de l'Homme).

Un climat de confiance affaibli s'est installé entre les différents acteurs, notamment entre le Gouvernement et ses partenaires techniques et financiers dits traditionnels. Alors que le Mali était à la croisée des chemins et que le risque d'une occupation totale du pays par les rebelles sévissait, les partenaires techniques et financiers ont suspendu leur coopération, notamment la coopération financière en raison du coup d'État de mars 2012. La crise a provoqué une chute de l'appui budgétaire, qui est passé de 333 millions de dollars US en 2011 à seulement 9 millions de dollars US en 2012. Au vu de la gravité de la crise et de ses répercussions possibles dans tout le Sahel et ailleurs, un élan de solidarité internationale s'est manifesté et a permis le retour à une vie constitutionnelle normale après des élections présidentielle et législatives crédibles en 2013.

Ainsi, un mécanisme financier transitoire appelé Fonds National de Stabilisation Économique et Sociale (FNSES) a été mis en place, de commun accord entre le Gouvernement du Mali et un certain nombre de PTF sur la période 2013-2014. La date d'expiration<sup>2</sup> du fonds a été fixée au 31 mars 2015, avec toutefois la possibilité d'une extension. Le FNSES a été mis en œuvre selon les clauses d'un protocole d'accord signé entre le Gouvernement du Mali et les partenaires contributeurs à travers le PNUD, le 25 février 2013.

Le FNSES a pour objectif global de mobiliser des financements de diverses sources en vue de la mise en œuvre d'activités prioritaires inscrites dans le Budget de l'État et qui souffrent de non-exécution à cause d'un manque de ressources liées à la crise budgétaire.

---

<sup>1</sup> Selon le rapport d'audit 2013 du FNSES, page 8, à la date du 8 mai 2014, le nombre de déplacés était estimé à 137 091 et le nombre de réfugiés à 141 274.

<sup>2</sup> Selon l'article 43 du protocole d'accord signé entre le Gouvernement du Mali et le PNUD, le 25 février 2013.

Les objectifs spécifiques du Fonds sont :

- atténuer les effets immédiats de la crise socioéconomique,
- assurer le financement de certaines interventions dans les secteurs permettant la relance des activités économiques et eux des secteurs sociaux de base,
- réduire le coût des transactions et les risques inhérents à l'environnement de gestion des ressources.

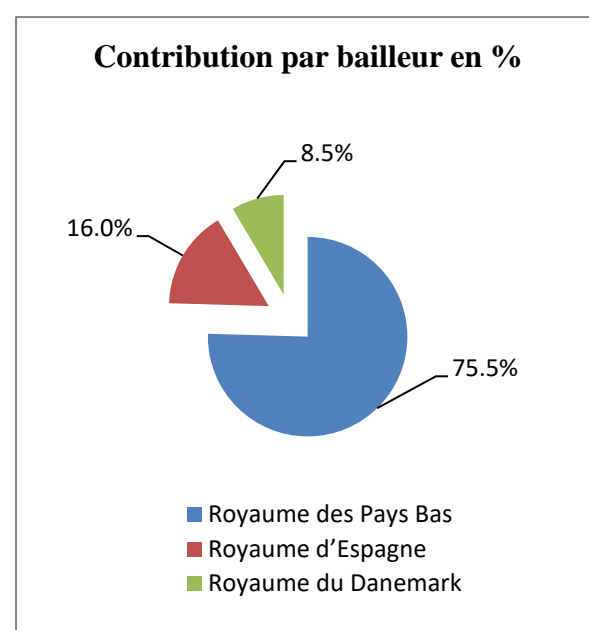
Un dispositif de coordination et de gouvernance (suivi évaluation) rigoureux a été mis en place. Il est composé ainsi :

- le Comité de pilotage, composé des ministères bénéficiaires, des partenaires contributeurs du PNUD et du FMI, est présidé par le Ministre de l'Économie et des Finances, il est l'organe de délibération et de décision,
- le Secrétariat Technique (ST) mixte, composé du Secrétariat à l'Harmonisation de l'Aide (SHA) et du Pool Technique des PTF, assure le suivi de la mise en œuvre du Fonds,
- l'Agent administratif, assuré par le Bureau des Fonds Multipartenaire du PNUD est chargé de la gestion fiduciaire du Fonds.

Le FNSES a été financé par trois bailleurs de fonds qui ont signé l'Arrangement administratif standard (SAA), à savoir les Royaumes des Pays-Bas, d'Espagne et de Danemark. Toutes les contributions ont été faites en subventions (dons) sous forme d'appui budgétaire.

Il ressort du **Tableau 1** ci-après que les premières contributions ont été faites en 2013 par les Pays-Bas à hauteur de 15 951 033 dollars US et du Danemark à hauteur de 3 535 308 dollars US, soit en total annuel de 19 486 341 dollars US en 2013. Les montants versés en 2014 sont venus des Pays-Bas à hauteur de 15 342 082 dollars US et d'Espagne à hauteur de 6 649 260 dollars US, soit un total annuel de 21 991 342 dollars US en 2014. Au total, pour la réalisation des activités, le FNSES a bénéficié d'un **appui global de 41 477 683 de dollars US**.

**Figure 1** : Proportion de chaque PTF au financement du FNSES



Source : Rapports sectoriels

**Tableau 1**: Situation globale, par PTF contributeur et par année au financement du FNSES

Bailleurs	Annuel 2013	Annuel 2014	Total en USD	En %
Royaume des Pays Bas	15 951 033	15 342 082	31 293 115	75,5%
Royaume d'Espagne	0	6 649 260	6 649 260	16,0%
Royaume du Danemark	3 535 308	0	3 535 308	8,5%
<b>TOTAL</b>	<b>19 486 341</b>	<b>21 991 342</b>	<b>41 477 683</b>	<b>100,0%</b>

Source : Rapport 2014 du FNSES

En tenant compte du financement destiné au fonctionnement du Secrétariat (2%) et aux frais administratifs octroyés au PNUD (1%), le montant total des contributions faites par les trois partenaires au titre du FNSES s'élève à 42 747 427 de dollars.

Ainsi, le Royaume des Pays Bas a contribué pour **75,5%** du financement total du FNSES, suivi du Royaume d'Espagne pour **16,0%** et du Royaume du Danemark pour **8,5%**.

Le FNSES a globalement répondu à ses objectifs initiaux à travers, notamment :

- l'atténuation des effets immédiats de la crise et le renforcement de la résilience par la prise en charge financière de dépenses prioritaires non couvertes par les ressources budgétaires de l'État :
  - (i) L'Appui Direct à l'Amélioration des Rendements Scolaires (ADARS), la formation continue des enseignants, l'acquisition de tables-bancs et la distribution des rations alimentaires dans les cantines scolaires ont contribué à maintenir/améliorer l'accès et la qualité de l'éducation, à l'exception de la région de Kidal pour des raisons d'insécurité persistante ;
  - (ii) L'acquisition de médicaments, vaccins, consommables médicaux et équipements, et le renforcement des capacités du personnel médical dans le secteur de la santé ont contribué à renforcer l'équipement des structures sanitaires et à réduire la morbidité et la mortalité maternelle, infantile et néonatale ;
- la relance des activités économiques au niveau des régions du nord et des zones affectées des régions de Ségou et de Mopti, à travers notamment :
  - (i) L'acquisition de semences, engrais et produits phytosanitaires dans le secteur du développement rural qui a permis le retour au bercail d'exploitants agricoles et l'accroissement de la production et de la productivité agricoles ;
- La construction et la réhabilitation des infrastructures, à travers notamment :
  - (i) La construction et la réhabilitation des infrastructures dans les secteurs du développement rural, de la justice, de l'environnement/assainissement, de la sécurité et de l'administration territoriale, qui ont permis de rendre fonctionnel les services techniques et d'améliorer le cadre de travail des agents de l'administration déconcentrée et décentralisée.

Le Fonds a effectivement été mis en œuvre dans les localités directement ou indirectement touchées par la crise, notamment les régions agricoles de Mopti, de Tombouctou, de Gao, de Ségou, de Koulikoro et de Sikasso. Il a permis d'assister le Gouvernement dans la reconstruction, la réhabilitation de certaines infrastructures publiques, la construction de banques de céréales, l'installation d'un système hydraulique villageois dans certaines localités touchées par les violences de la crise. Par ailleurs, le fonds a contribué à l'acquisition de manuels scolaires, l'accès aux rations alimentaires journalières pour un nombre important d'enfants affectés par la crise, l'achat de médicaments, l'achat d'engrais et de semences pour les producteurs des régions agricoles concernées par la crise (Mopti, Tombouctou et Gao).

De façon générale, le FNSES a contribué à la consolidation et au renforcement du tissu économique à travers une accélération de sa croissance en 2014, avec un taux de croissance du PIB (Produit Intérieur Brut) réel de **7,2%** contre **1,8%** en 2013 (Source : INSTAT<sup>3</sup>). Cette réussite s'explique en partie par la rapidité dans la mobilisation des ressources.

Toutes les dépenses du FNSES ont été exécutées suivant les procédures administratives et législatives d'exécution des Finances publiques au Mali. Selon les rapports d'activités des départements bénéficiaires, il ressort que les montants effectivement alloués sont de 41 477 683 dollars US. Ainsi, sur ce montant effectivement reçu pour le financement des activités prioritaires des secteurs de la Santé, de l'Éducation, de l'Agriculture et de la réhabilitation des certaines infrastructures prioritaires endommagées dans les régions ayant été directement touchées par le conflit, les dépenses totales cumulées effectuées par lesdits départements ont été de 39 523 629 dollars US comme illustré dans le **Tableau 2**, soit un **taux d'exécution global de 95,29%**. Il se dégage un niveau de **reliquat global de 1 954 053 dollars US, soit 4,71%** de l'ensemble des ressources reçues.

**Tableau 2** : Situation d'exécution du FNSES, par nature d'activités

Nature des activités	Montants alloués en USD	Montants dépensés en USD	Taux d'exécution en %	Reliquat en USD	Reliquat en %
<b>APPUI AUX SECTEURS</b>					
Education	14 212 945	13 698 104	96,59	514 841	4
Agriculture	5 163 673	5 102 283	98,81	61 390	1,19
Santé	18 565 757	18 268 005	98,4	297 752	1,6
<b>SOUS-TOTAL 1</b>	<b>37 942 375</b>	<b>37 098 520</b>	<b>97,78</b>	<b>843 855</b>	<b>2,22</b>
<b>APPUI AUX TRAVAUX DE REHABILITATION</b>					
<u>Ministères concernés :</u> Justice, Administration Territoriale, Développement Rural, Sécurité, Environnement et Assainissement, Energie et Eau	3 535 308	2 455 237	69,45%	1 080 071	30,55%
<b>SOUS-TOTAL 2</b>	<b>3 535 308</b>	<b>2 455 237</b>	<b>69,45%</b>	<b>1 080 071</b>	<b>30,55%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>41 477 683</b>	<b>39 523 629</b>	<b>95,29%</b>	<b>1 954 053</b>	<b>4,71%</b>

**Source** : rapport sectoriels

**Pour le secteur de l'Éducation**, l'appui du FNSES a été apporté par les Pays-Bas. Il a permis la formation et le redéploiement du personnel enseignant, l'approvisionnement des cantines scolaires, l'acquisition de tables bancs dans les zones directement affectées et les régions ayant accueillie les déplacés, notamment les régions de Ségou, Koulikoro et Sikasso. En 2013-2014, le Ministère de l'Éducation Nationale a bénéficié d'un appui de 14 212 945 dollars US et a dépensé 13 698 104 dollars US, soit **un taux d'exécution de 96,59%**, ce que représente **un**

<sup>3</sup> INSTAT : Institut National de la Statistique

**niveau de reliquat de 514 840 dollars US ou 3,41%** de l'ensemble de l'enveloppe reçue par ce département. Les principaux produits réalisés dans ce secteur à travers l'appui de FNSES ont concerné :

- l'acquisition de 559 ordinateurs et accessoires pour les 15 établissements d'enseignement secondaire de Bamako ;
- l'achat et la distribution de 208 560 manuels scolaires dont 6 642 pour deux (2) établissements d'enseignement secondaire technique de Bamako et 201 918 pour l'enseignement fondamental dans les régions de Kidal, Gao, Tombouctou et les cercles de Douentza, Ténenkou et Youwarou ;
- la prise en charge de 1 697 écoles fondamentales dans l'ADARS ;
- la prise en charge de 64 309 élèves dans la fourniture de rations alimentaires dont 25 377 dans les régions du Nord et 38 932 dans les régions de Kayes, Ségou, Mopti et le District de Bamako ;
- la formation de 5 384 enseignants ;
- l'achat et la distribution de 6 877 tables-bancs aux écoles fondamentales ;
- la dotation de 1 633 écoles fondamentales en petits matériels didactiques ;
- la prise en charge de 39 853 élèves dans la fourniture d'une ration alimentaire journalière.

**Concernant le secteur de l'Agriculture**, l'appui du FNSES a été fait en partie par les Pays-Bas à hauteur 5 163 673 dollars US pour l'acquisition de semences et d'engrais en faveur des exploitants agricoles des régions de Mopti, Tombouctou et Gao, zones particulièrement affectées par la crise. Aussi, le Danemark a contribué à hauteur de 775 617 dollars US pour la prise en charge des travaux de réhabilitation de certaines infrastructures du secteur à Diabaly et à Nampala. Ainsi, le montant total alloué au secteur de l'Agriculture est de 5 939 290 dollars US. Sur ce montant, les dépenses effectuées s'élèvent à la somme de 5 877 900 dollars US, soit un **taux d'exécution de 98,97%**, ce que représente un niveau de **reliquat de 61 390 dollars US ou 1,0%** de l'ensemble de l'enveloppe reçue par ce département. Les principaux produits réalisés dans ce secteur concernent :

- la distribution des intrants à 30 415 exploitants agricoles dans 58 communes des régions de Mopti, Tombouctou et Gao en 2013 et à 20 432 exploitants agricoles répartis sur 57 communes des régions de Mopti, Tombouctou et Gao en 2014 ;
- la distribution de semences de qualité en quantités suffisantes aux producteurs et le renouvellement des semences au niveau des paysans;
- la distribution des engrais (Urée, DAP) aux paysans.

**S'agissant du secteur de la Santé**, l'appui du FNSES est venu des Pays-Bas pour 11 916 497 dollars US et d'Espagne pour 6 649 260 dollars US. Cette intervention dans le secteur a contribué au renforcement des capacités du personnel de santé des collectivités locales, a facilité l'accès des populations aux soins de santé, et a amélioré l'accès des enfants et des femmes aux vaccins et aux médicaments. Ce secteur a bénéficié d'une enveloppe financière globale de 18 565 757 dollars US sur lesquels 18 268 005 dollars US ont été dépensés, soit un **taux d'exécution de 98,40%**, ce que représente un **niveau de reliquat de 297 752 dollars US ou 1,6%** de l'ensemble de l'enveloppe reçue par ce département. Les principaux produits réalisés dans ce secteur concernent :

- le paiement régulier des salaires des agents de santé des collectivités territoriales : 82 agents à Bamako ; 343 agents à Ségou; 120 agents à Gao et des agents à Mopti;
- l'acquisition de médicaments et de consommables médicaux pour la lutte contre diverses maladies, y compris la tuberculose et la maladie à virus Ebola ;
- la réalisation de missions de supervisions : (i) une mission de supervision intégrée dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti et le district de Bamako, (ii) une mission de supervision spécifique des structures sanitaires privées et

Professionnelles dans les régions de Kayes, Sikasso et Ségou et une mission de supervision des activités de lutte contre la filariose lymphatique dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso et Ségou ;

- la prise en charge des frais d'études de 294 agents en formation de spécialisation dont 203 au Mali et 91 à l'étranger ;
- l'achat de vaccins et de consommables pour un montant de 1 253 498 810 F CFA ;
- l'achat de matériels techniques et de la chaîne de froid, et activités de vaccination au niveau des structures sanitaires de Ségou, Mopti, Tombouctou et Gao;
- l'acquisition d'équipements pour appuyer des structures sanitaires du District de Bamako et de toutes les régions du Mali.

**Enfin, dans le domaine de la Réhabilitation des infrastructures,** l'appui a été apporté exclusivement par le Danemark à hauteur de 3 535 308 dollars US. Les ministères de la Justice, de l'Administration Territoriale, du Développement Rural, de la Sécurité, de l'Environnement et Assainissement et enfin de l'Énergie et Eau ont bénéficié de ce financement. On note que le contexte et les conditions de décaissement du financement danois ont été particuliers. Les ressources étant parvenues aux tous derniers jours de l'année 2013, c'est en 2014 que les activités ont concrètement débuté. A cela, s'est ajoutée la situation d'insécurité dans les zones d'intervention ayant retardé ou empêché l'exécution des travaux de réhabilitations.

Nonobstant, sur les 3 535 308 dollars US destinés à la réhabilitation, les dépenses effectives s'élèvent à 2 455 237 dollars US, soit un taux d'exécution de **69,4% ou un reliquat de 1 080 071 dollars US (30,6%)** de l'ensemble de l'enveloppe destinée aux travaux de construction et de réhabilitation des infrastructures. Les principaux produits réalisés dans ce secteur à travers l'appui du FNSSES concernent notamment :

⇒ Au titre du secteur Développement rural

- la construction d'un bâtiment R+1 à Youwarou (Région de Mopti) pour abriter les services locaux (Génie Rural, Pêche, Agriculture et Production Animale) ;
- la construction à Tombouctou des bureaux de la Direction Régionale de l'Agriculture et la réhabilitation des bureaux des Directions Régionales du Génie Rural et de la Pêche;

⇒ Au titre du secteur Administration générale

- les travaux de réhabilitation des bureaux, résidence du Sous-préfet de Nampala, les travaux de construction et de réhabilitation de la mairie et de la Banque de céréales à Diabaly dans la région de Ségou ;

⇒ Au titre du secteur Environnement/Assainissement

- la réhabilitation des bureaux de la Direction Régionale des Eaux et Forêts de Tombouctou et la construction de trois (03) petits blocs ;
- la réhabilitation des bureaux du cantonnement forestier de Youwarou ;

⇒ Au titre du secteur Sécurité

- la réhabilitation des infrastructures de sécurité des villes de Tombouctou, Gao, Youwarou et Téninkou;

⇒ Au titre du secteur Justice

- la réhabilitation de certaines infrastructures de l'Administration Judiciaire et pénitentiaire pour la ville de GAO (réhabilitation de la maison d'arrêt et du Palais de Justice de Gao) ;
- la réhabilitation de la maison d'arrêt de Douentza ;

⇒ Au titre du secteur Énergie et Eau

Aucune activité n'a pu être réalisée dans ce secteur en raison des difficultés de coordination et d'insécurité.

Au regard de la situation de désespoir et de catastrophe qui prévalait au lendemain du coup d'état du 22 mars 2012, et surtout de l'avant fulgurante des groupes armés (attaque de Konna dans la région de Mopti), nous pouvons affirmer que le FNSES a permis au Mali d'éviter le pire et a été l'un des facteurs majeurs pour la reprise rapide de la coopération des PTF avec le Mali.

Par ailleurs, le FNSES a permis de reconstituer le tissu économique fragilisé par les effets de la crise, le taux de croissance économique est en effet ressorti à 0,0% en 2012 à 1,77% en 2013 à 7,2% en 2014 et à 6,0% en 2015. En perspectives, bien que la croissance du PIB devrait être quelque peu réduite, tirée par une croissance plus lente dans le secteur de l'agriculture, elle resterait robuste à 5,3% en 2016.

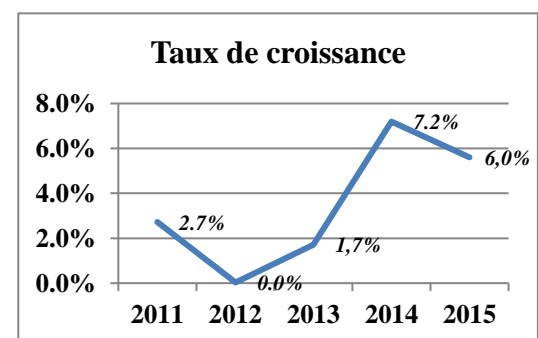
Malheureusement, au plan sécuritaire, force est de constater que durant ces trois dernières années, la situation sécuritaire ne s'est pas améliorée à cause de l'augmentation des affrontements entre les groupes armés ainsi que du banditisme à grande échelle contre les civiles et les forces armées et de sécurité nationales et étrangères. Les exactions ont même atteint toutes les parties du pays (Bamako, Sikasso, Kayes, etc.). Les attaques du restaurant « la Terrasse de la commune-II, des hôtels « Radisson Blu » et « Nord Sud » de l'ACI 2000 dans le District de Bamako. On note également, les attaques de Misseni et Fakola dans la région de Sikasso, etc.

Toutefois, ces éléments défavorables ne peuvent pas être attribués au compte du FNSES, car la gestion sécuritaire est très complexe et dépasse la seule intervention de quelques partenaires. Aussi, le FNSES n'avait pas principalement vocation à assurer la sécurité.

L'analyse des complémentarités et avantages comparatifs du FNSES avec les instruments traditionnels comme l'ABG (Aide Budgétaire Globale) et l'ABS (Aide Budgétaire Sectorielle) a produit les conclusions suivantes :

- ⇒ Le FNSES présente plusieurs similitudes avec les ABG et les ABS, notamment : la volonté de souscrire à la logique de l'harmonisation de l'aide et de son efficacité, la volonté des PTF de passer par le Trésor public pour le financement de l'aide au développement, l'engagement des PTF à s'aligner sur les procédures nationales pour l'exécution, le suivi/évaluation et le contrôle

Figure 2 : Taux de croissance entre 2011 et 2015



Source : INSTAT

de la mise en œuvre des programmes et la participation des PTF au suivi/évaluation de la mise en œuvre des programmes ;

- ⇒ Le FNSES présente aussi quelques différences notables avec les instruments traditionnels: Le financement du FNSES cible des lignes budgétaires précises du budget de l'Etat plutôt que le budget d'Etat dans son ensemble ou un budget sectoriel ; le FNSES a été caractérisé par des engagements de court terme (un ou deux ans) plutôt que des engagements pluriannuels ; les PTF sont membres du comité de pilotage et de coordination du FNSES, contrairement à l'ABG et à l'ABS où la coordination est assurée par le ministère chargé de l'économie et des finances ou les ministres sectoriels ; un secrétariat technique mixte vient en appui au Comité de pilotage dans le cadre du suivi/évaluation de l'exécution du FNSES, avec une périodicité bimestrielle de réunions, et un appui administratif et technique aux ministères sectoriels ciblés ; la gestion administrative et fiduciaire du FNSES était cependant assurée par le bureau MPTF du PNUD à New York, occasionnant des frais administratifs et parfois des risques de change.

Ce bilan est un argument pour soutenir la nécessité d'un accompagnement plus soutenu du Gouvernement par les PTF dans son combat d'amélioration du bien-être des populations sur toute l'étendue du territoire national.

## 2 Introduction

Dans le cadre de la recherche de solutions pour une sortie de crise, le Gouvernement du Mali a engagé dès janvier 2013 des discussions avec les PTF en vue de la mise en place d'un fonds fiduciaire ayant pour but la stabilisation sociale et économique de la période post-crise.

Les autorités maliennes, de commun accord avec un certain nombre de PTF volontaires pour contribuer à l'approvisionnement dudit fonds ont pris la décision de mettre effectivement en place ce mécanisme multi-donateurs de soutien à la stabilité socioéconomique du Mali, en attendant le retour des conditions politiques nécessaires à la reprise de l'aide budgétaire. Ce mécanisme a permis de mobiliser les appuis des partenaires, qui le souhaitent, mais qui ne peuvent pas dans les conditions politiques et sécuritaires qui prévalaient, reprendre

### Principes directeurs du Fonds

Le Gouvernement a pris l'initiative d'établir une structure de gouvernance efficace et de gestion du Fonds reposant sur les principes suivants :

- Le développement et l'approbation du portefeuille d'activités du Fonds, conformément aux orientations de la feuille de route et des plans de développement sectoriels en lien avec le programme conclu avec le FMI;
- Le pilotage stratégique et la coordination par le Gouvernement dans le développement du portefeuille du Fonds;
- Une large participation des parties prenantes du Fonds dans le processus de gouvernance, incluant la participation des PTF contributeurs (et, en cas de besoin, des institutions financières internationales) au comité de pilotage;
- La gouvernance des activités du Fonds, y compris la supervision de la gestion financière, prenant en compte les lois nationales, règlements, règles, directives et procédures, et cadres de responsabilités du Mali;
- La décision par consensus d'approbation des décaissements par le Comité de Pilotage;
- Le décaissement graduel des fonds sur la base du résultat des contrôles effectués par le secrétariat technique relatifs à la conformité de la gestion financière aux procédures nationales;
- La création par secteur de comptes séparés au niveau du trésor permettant une traçabilité des Fonds ;
- Le suivi et l'évaluation de la performance des activités financées par le Fonds et leur capacité à démontrer des résultats en coordination avec les mécanismes de suivi et évaluation sectoriels existants;
- L'utilisation des normes et standards internationaux de surveillance financière, de responsabilisation et de transparence garantie par la mise en œuvre d'audits internes et externes.

formellement leur appui budgétaire global ou sectoriel.

Le Gouvernement du Mali a sollicité le PNUD pour l'appuyer dans le développement de ce nouveau mécanisme financier national. L'expertise du bureau MPTF du PNUD dans la gestion des fonds fiduciaires a été mise à contribution dès le 1<sup>er</sup> février 2013 et abouti après consultation avec l'ensemble des partenaires à la formulation des termes de référence du Fonds et la signature du Protocole d'accord le 25 février 2013.

Le Fonds National de Stabilisation Économique et Sociale est conçu comme un mécanisme financier de transition prévu pour une durée initiale de deux années (2013-2014, mais extensible. Il a pour objectif de contribuer au financement de la période transitoire (telle que définie par la feuille de route) par un appui à des activités prioritaires de stabilisation, en parallèle au retour des différents appuis budgétaires par les PTF qui en ont la possibilité. Ce Fonds concentre son action sur les effets socio-économiques immédiats de la crise et la reconstruction du Nord.

Le Fonds est conçu pour pouvoir combler une partie du déficit prévisionnel dans la Loi des Finances. Il se veut donc être une structure flexible, à décaissement rapide, avec des procédures simplifiées. En tant que Fonds « National », l'objectif est d'appuyer directement les activités prioritaires présentes dans les budgets révisés des Ministères sectoriels ciblés et qui sont en souffrance d'exécution par manque de ressources. Ces activités pourront être mises en œuvre sur l'ensemble du territoire malien par les entités nationales (ministère sectoriel ou entités territoriales locales) sous le contrôle du gouvernement, sans restriction géographique.

Le Fonds est situé à la croisée de plusieurs stratégies, dont : la « Stratégie Commune d'Assistance Pays » de 2007, le « Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté » 2002-2006, le « Cadre Stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté 2007-2011 », et le « Cadre Stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté 2012-2017.

Le Protocole d'accord signé le 25 février 2013 entre le bureau MPTF et le Ministère de l'Économie et des Finances désigne ce dernier comme le responsable gouvernemental de Coordination, mandaté pour assurer au nom du Gouvernement l'entière responsabilité programmatique et financière des activités mises en œuvre par ces entités nationales, ainsi que d'assurer la supervision globale et la transparence dans la mise en œuvre du portefeuille du Fonds.

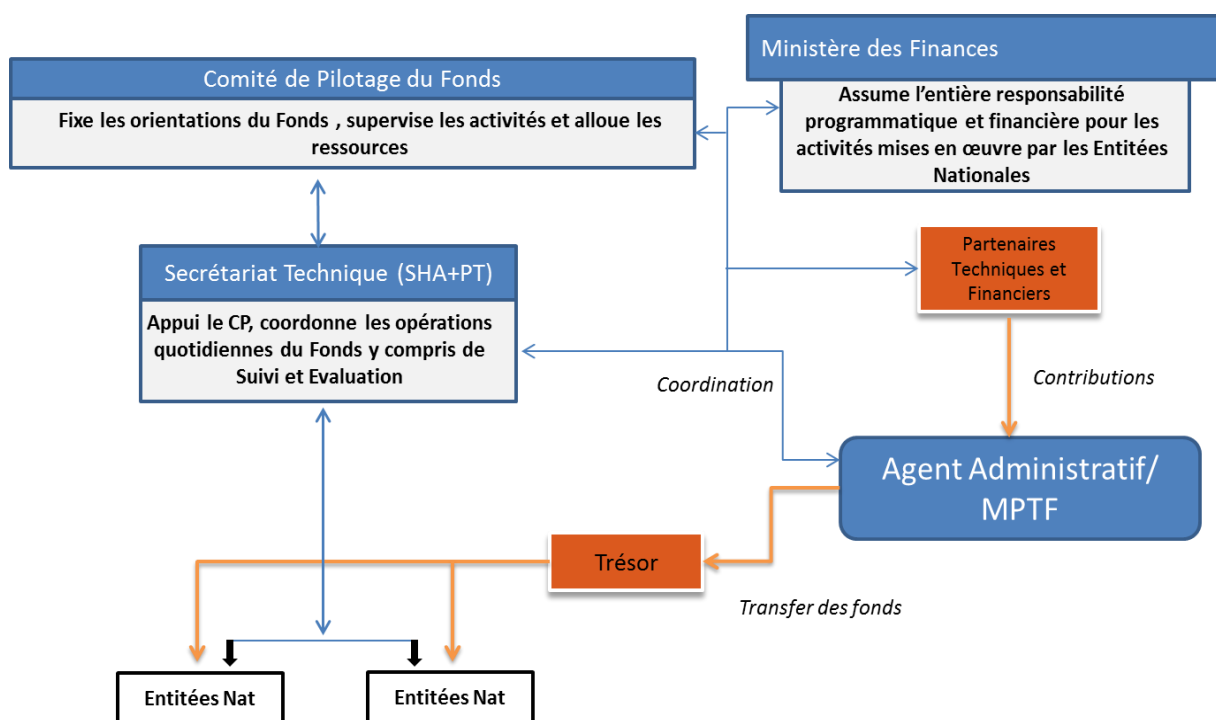
Le choix des secteurs prioritaires pouvant bénéficier de l'appui du Fonds est limité aux secteurs socio-économiques prioritaires tels que la santé, l'éducation, l'agriculture ou encore aux priorités liées à la réhabilitation comme la reconstruction des infrastructures dans le nord du pays. Les appuis ne s'opèrent que dans le cadre des dépenses courantes et d'investissements prioritaires, inscrites dans la Loi des Finances.

Les objectifs spécifiques du Fonds sont: (a) atténuer les effets immédiats de la crise socioéconomique; (b) assurer le financement de certaines interventions dans les secteurs permettant la relance des activités économiques et (c) de ceux des secteurs sociaux de base; et (d) réduire le coût des transactions et les risques inhérents à l'environnement de gestion des ressources.

Les dispositions relatives à la gouvernance du Fonds, instituées dans le protocole d'accord, ont pour finalité d'impliquer les structures conjointes de coordination, de permettre l'approbation et le décaissement rapides des fonds et d'établir un système de transmission des rapports et de suivi qui est harmonisé avec les structures du Gouvernement de Mali. Le Gouvernement du Mali en collaboration avec les PTF, a décidé de doter ce Fonds National Multipartenaires d'une structure de pilotage conjointe dirigée par le Ministère de l'Économie, des Finances et Budget (MEFB), et d'y associer en appui un Secrétariat technique.

La **figure n°3** ci-dessous, illustre les dispositions qui ont été établies en matière de gouvernance du FNSSES.

**Figure 3** : Structure de gouvernance du Fonds



Pour assurer le suivi de l'exécution technique et financière des activités du Fonds un certain nombre d'organes structurels, composés du Comité de pilotage, du Secrétariat technique et de l'Agent administratif ont été mis en place.

- Le Comité de pilotage, composé des ministères bénéficiaires, des partenaires contributeurs du PNUD et du FMI, est présidé par le Ministre de l'Économie et des Finances, il est l'organe de délibération et de décision,
- Le Secrétariat Technique (ST) mixte, composé du Secrétariat à l'Harmonisation de l'Aide (SHA) et du Pool Technique des PTF, assure le suivi de la mise en œuvre du Fonds,
- L'Agent administratif (Bureau des Fonds Multipartenaires du PNUD) chargé de la gestion fiduciaire du Fonds.

Le Comité de pilotage définit les orientations stratégiques du Fonds, avec comme principales missions :

- mener une revue finale des propositions de financement pour approbation, sur la base des recommandations établies par le Secrétariat technique, puis autoriser le décaissement par l'Agent administratif ;

- superviser la mise en œuvre des activités, en particulier, commanditer le suivi et l'évaluation de toutes les activités du Fonds afin de garantir leur succès et leur transparence, notamment en examinant et approuvant les rapports de suivi et de contrôle réguliers produits par le Secrétariat technique ; et
- examiner et approuver les rapports annuels narratifs et financiers consolidés et commanditer la régularité de la gestion financière du Fonds par des audits internes et externe réguliers et l'évaluation finale.

Le Comité de pilotage se réunit tous les trimestres et prend ses décisions par consensus. Si le consensus n'est pas atteint, la proposition est renvoyée au Secrétariat technique pour une révision approfondie.

Le présent rapport consolidé de clôture n'a pas la prétention de justifier l'exécution des dépenses (qui est le rôle de l'audit), mais de fournir les informations et données nécessaires permettant d'apprécier la mise en œuvre du fonds entre 2013 et 2015. Les principaux résultats obtenus (outcomes) seront présentés ainsi que les produits essentiels (outputs) seront présentés par secteur et domaines et étayés par des analyses qualitatives tels que fournis dans les différents rapports administratifs de gestion (narratifs et financiers) déjà adoptés par le Comité de pilotage ou validés les ministres bénéficiaires.

### **3 Situation économique et sociale du Mali**

La structure de l'économie malienne reste dominée par le secteur primaire qui contribue pour 38%, en moyenne, à la formation du Produit Intérieur Brut (PIB). Ce secteur emploie 63,1% de la population active occupée. Le secteur secondaire contribue pour 18% au PIB et utilise 9,8% de la population active occupée. Quant au secteur tertiaire, il représente 37% du PIB et emploie 27,1% de la population total active occupée dont 15,9% dans le commerce et 11,2% dans les autres services. Selon le milieu, la population rurale est occupée à 76% dans le secteur primaire tandis que celle des centres urbains est occupée à 41% dans le commerce et à 32% dans les autres services.

#### **3.1. Croissance économique**

Malgré le contexte sécuritaire défavorable, même si il est en dessous du niveau de 2014, le taux de croissance économique s'est relativement bien tenu depuis le début de la crise, le taux de croissance économique est en effet ressorti à 0,0% en 2012 à 1,77% en 2013 à 7,2% en 2014 et à 6,0% en 2015. Ce résultat résulte de la forte performance dans le secteur agricole et le renforcement du secteur tertiaire. Cela reflète surtout une pluviométrie favorable, une augmentation de la superficie de terres cultivée, et la fourniture d'intrants agricoles (Source : Mémorandum de Politiques Économiques et Financières/ FMI, mai 2016).

Le Cadre stratégique pour la Relance Économique et le Développement Durable (CREDD) pour la période 2016–18, approuvé en mars 2016 par le Gouvernement, intègre le Programme d'Action du Gouvernement (PAG) pour 2013–18, adopté en avril 2013, et l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali (APRM), signé à Bamako le 15 mai 2015 et parachevé le 20 juin 2015, et sert de cadre fédérateur des politiques économiques et financières pour 2016–18.

En perspectives, bien que la croissance du PIB devrait être quelque peu réduite, tirée par une croissance plus lente dans de le secteur de l'agriculture, elle resterait robuste à 5,3% en 2016.

### 3.2. Finances Publiques

Dans le domaine des finances publiques, les recettes totales et les dons ont augmenté de 2% du PIB. Les recettes fiscales ont augmenté de 1,5% du PIB reflétant une fiscalité pétrolière favorable qui a plus que compensé la contre-performance de la fiscalité directe. Les décaissements de dons ont connu une hausse de 0,5% du PIB essentiellement du fait de l'accroissement des dons projets, tandis que l'appui budgétaire général ou sectoriel a décliné de façon significative.

Les dépenses totales et les prêts nets ont augmenté de 0,9% du PIB. Le solde globale sur base ordonnancement incluant les dons est estimé à 1,8% du PIB comparé aux 2,9% du PIB enregistrés en 2014. Quant au déficit base caisse il s'élevait à 3,2% du PIB contre 2,4% en 2014 dû essentiellement à l'apurement des arriérés accumulés en 2014.

En 2015 l'État n'a enregistré aucune accumulation d'arriérés de paiements du fait notamment de ses efforts visant à renflouer le fonds de roulement des entreprises et réduire l'encours des créances douteuses des banques. Le solde budgétaire de base<sup>4</sup> est en surplus de 0,5% du PIB reflétant un allègement de la dette vis-à-vis de la France.

En perspectives, le Gouvernement entend continuer à mettre en œuvre des politiques budgétaires soutenables. Il veillera ainsi à maintenir le solde global des finances publiques (y compris les dons) à un niveau cohérent avec la viabilité de la dette publique et l'objectif d'atteindre le critère de convergence de l'UEMOA de 3 pour cent du PIB à atteindre d'ici 2019.

Le cadrage budgétaire adopté dans le cadre du programme de la FEC5, il est prévu 1562,0 milliards de FCFA (16,7% du PIB) de recettes totales dans la LFR. Les recettes fiscales nettes s'élèvent à 1231,8 milliards de FCFA (14,8% du PIB), et 165,9 milliards de FCFA (2,0% du PIB) sont attendus en décaissements de dons.

Les dépenses projetées sont de 1918,2 milliards de FCFA (23,0% du PIB). Les dépenses sur financement intérieur s'élèvent à 1639,1 milliards de FCFA (20,0% du PIB). Le déficit budgétaire global qui en résulte (base caisse, dons compris) est de 358,2 milliards de FCFA (4,3% du PIB),

Suite aux résultats de l'évaluation des besoins des régions du Nord et de la conférence de Paris, il est prévu un montant de 189,4 milliards de FCFA (321 millions de dollars US, soit 2% du PIB) en dépenses totales destinées à la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali (APRM) en 2016. Les dépenses sur financement interne sont attendues en hausse de 102 milliards de FCFA, accompagnées par une baisse de 49 milliards de FCFA des financements externes.

---

<sup>4</sup> Le solde budgétaire de base est la différence entre les recettes et dépenses totales sous le contrôle direct des autorités. En d'autres termes, les recettes (y compris les ressources provenant de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés) plus les dons utilisés comme appui budgétaire général moins les dépenses courantes et en capital sur financement interne.

<sup>5</sup> Ce cadrage budgétaire est identique à celui qui sous-tend le Projet de Loi de finances 2016 (PLF) introduit à l'Assemblée nationale à une exception près : les dépenses financées par dons et prêts projets sont incluses à concurrence de 75 pour cent des montants inscrits au PLF, à la lumière des taux d'exécution historiquement observés sur ces dépenses.

### **3.3. Comptes Extérieurs**

Le déficit du compte courant (dons compris) de la balance des paiements s'est élargi à 5% du PIB, par rapport aux prévisions du programme de 2,3%. Cette situation est survenue dans le sillage de la baisse des prix de l'or et l'accroissement des importations associés à une forte croissance économique, ce qui a plus que compensé l'impact de la chute des cours du pétrole. Le déficit du compte courant devrait se creuser à 5,7% du PIB en 2016, tiré par la baisse des exportations d'or et une forte croissance des importations du fait de l'augmentation des dépenses publiques en capital, qui devraient compenser l'effet des prix du pétrole. La balance globale des paiements devrait afficher un déficit d'environ 106 milliards de FCFA (179 millions de \$US), ce qui entraînera une baisse des réserves internationales à la Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

### **3.4. Aide publique au développement et coordination de l'aide**

Le Gouvernement du Mali et l'OCDE ont organisé conjointement une Conférence internationale de haut niveau pour la relance économique et le développement du Mali, en coopération avec la France et les autres partenaires et amis du Mali. Cette conférence fait suite à l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali, signé les 15 mai et 20 juin 2015.

Le Gouvernement du Mali, les représentants des parties signataires à l'Accord, la société civile et le secteur privé maliens, ainsi que 64 pays et organisations régionales et internationales partenaires ont participé à la Conférence. La Conférence a été l'occasion de faire le point sur les engagements financiers des partenaires du Mali, engagements qui représenteront 2 120 milliards de FCFA (3,2 milliards d'euros) sur la période 2015-2017, dont un montant de 397 milliards de FCFA pour les régions du Nord, sur la base de la confirmation des engagements antérieurs.

La contribution d'autres partenaires, n'ayant pas fait d'annonces à Paris, comme le Canada, l'Espagne, le Japon, l'Italie, la Suède, les Pays Bas sur la même période s'élève à 243 Milliards de FCFA, selon les projections du Cadre de ressources externes à moyen terme. Suivant les instruments, il est attendu sur la période :

280 milliards de FCFA d'appui budgétaire général de la Banque mondiale, de la Banque Africaine de Développement et de l'Union européenne ; la France et le Danemark pour 2015 uniquement ; 9,4 milliards de FCFA d'appui budgétaire décentralisé de la Suisse et 36,8 milliards de FCFA d'appui budgétaire sectoriel pour le Canada.

En sommes il n'y a pas de ressources additionnelles suite à la Conférence de Paris si l'on considère qu'il y a 258 milliards du Système des Nations Unies correspondant à des appels de fonds en faveur des appuis humanitaires (HCR, FAO...), et 134 milliards correspondant à des financements des Etats-Unis destinés aux ONG.

Ces résultats économiques résultant en grande partie des effets de la mise en œuvre du FNSSES.

**Tableau 3** : Evolution des appuis des partenaires entre 2011 et 2018 (en millions de dollars US)

Nature	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
						<i>Proj.</i>	<i>Proj.</i>	<i>Proj.</i>
Dons	193,98	12,838	210	199,78	177,3	183,96	192,58	168,6
Projets	97,1	8,6	70,50	116,6	98,0	110,9	122,08	134,3
Aide budgétaire	96,88	4,238	139,5	83,18	79,25	73,06	70,5	34,34
Générale	55,67	3,6	129,9	70,48	58,65	55,7	59,85	32,7
Sectorielle	41,21	0,638	10,3	12,7	20,6	17,36	10,65	1,64
Prêts	189,56	23	152,1	217,8	212,4	244,18	252,13	268,3
Projets	120	23	96,100	195,3	160,5	202,5	222,75	245
Aide budgétaire	69,56	0	56	22,5	51,9	41,68	29,38	23,28
Générale	69,56		56	22,5	51,9	41,68	29,38	23,28
Sectorielle	0		0	0	0	0	0	0
<b>Total général</b>	<b>383,54</b>	<b>35,838</b>	<b>362,1</b>	<b>417,58</b>	<b>389,65</b>	<b>428,14</b>	<b>444,71</b>	<b>436,9</b>

**Source** : SHA

### 3.5. Pauvreté et Emploi

D'après les résultats de l'Enquête Modulaire auprès des Ménages, réalisée en 2014, le taux de chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT) est évalué à 10,3 %. Les femmes sont les plus touchées avec un taux de chômage de 15,8 % contre 5,4 % chez les hommes. L'enquête montre que ce chômage est essentiellement urbain, avec 13,5% dans les villes contre 9,3% en milieu rural. Le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans s'élève à 14,2 %. Les régions les plus touchées par le chômage sont Gao (30,4 %), Kayes (18,5%), Tombouctou (15,2%) et Bamako (13,7%).

Au total, 47,1% des maliens, considérés comme pauvres, vivent avec moins de 174.000 FCFA (357 dollars US) de dépenses de consommation par an. Les pauvres sont majoritairement situés en milieu rural avec 54,5% contre 29,9% en milieu urbain.

Entre 2001 et 2010, la pauvreté a reculé de 21,6% passant de 55,6% à 43,6% de la population, soit une baisse moyenne annuelle de 2,7%. Cette baisse a été réalisée grâce à un taux annuel moyen de croissance économique de 5,7% sur la période.

Depuis 2014, on assiste à une amélioration du taux de croissance économique. A défaut d'une estimation fiable par les services compétents, on peut probablement affirmer que malgré cette amélioration de la croissance économique, l'insécurité et le retard dans la mise en œuvre de l'accord sont de nature à renforcer la paupérisation des populations.

## 4 Procédures de passation des marchés

Au Mali, les procédures<sup>6</sup> de passation des marchés publics et des délégations de service public, quel qu'en soit le montant, sont soumises aux principes suivants selon le décret N°08-485/P-

<sup>6</sup> Pour plus de détails sur les procédures de marché de passation, consulter : [http://www.ccimmali.org/pdf/code\\_marche\\_public\\_mali.pdf](http://www.ccimmali.org/pdf/code_marche_public_mali.pdf)

RM du 11 août 2008 remplacé par le décret N°2015-0604/P-RM du 25 septembre 2015. Ces procédures facilitent :

- l'économie et l'efficacité du processus d'acquisition ;
- le libre accès à la commande publique ;
- l'égalité de traitement des candidats, la reconnaissance mutuelle ; et
- la transparence des procédures, ce à travers la rationalité, la modernité et la traçabilité des procédures.

L'appel d'offres est la procédure par laquelle l'autorité contractante choisit l'offre conforme aux spécifications techniques, évaluée la moins disante et dont le soumissionnaire satisfait aux critères de qualification. Les marchés dont la somme dépasse les montants désignés ci-dessous doivent être réglés par des appels d'offres :

- vingt-cinq millions de francs (25.000.000 de FCFA) pour les marchés de travaux et les marchés de fournitures et de services courants ; et
- quinze millions de francs (15.000.000 de FCFA) pour les marchés de prestations intellectuelles

### **Un appel d'offre ouvert ou restreint**

L'appel d'offre, le processus complexe de choix de candidats, peut être ouvert ou restreint :

- l'appel d'offre est ouvert lorsque tous les candidats excepté ceux qui sont en « conflit d'intérêt ou des restrictions liées à la personne des candidats et leurs sous-traitants » peuvent soumettre une demande de pré qualification ou une offre ;
- l'appel d'offre est restreint lorsque seul les candidats choisis par l'autorité contractante sur une liste restreinte peuvent postuler ou remettre des offres.

Pour ce qui concerne les marchés des Sociétés d'État, des Sociétés à participation financière publique majoritaire et des Établissements publics à caractère industriel et commercial, ce seuil est fixé à cent (100) millions de francs FCFA lorsqu'il s'agit de travaux, fournitures et services courants et à soixante (60) millions de francs lorsqu'il s'agit de prestations intellectuelles. En outre, les Termes de référence de chaque marché doit préciser la nature et l'étendue des besoins.

La compensation intervient quand les dépenses sont exécutées sur un financement autre que celui pour lequel elles étaient prévues.

Toutes les dépenses effectuées dans le cadre de la mise en œuvre du FNSES ont été faites sur la base de ces procédures.

## **5 Evaluation des résultats par secteurs prioritaires d'intervention**

Entre 2013 et 2014, on note que huit (8) départements ministériels ont bénéficié du financement du FNSES. Il s'agit du Ministère Développement Rural ; du Ministère de Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable ; du Ministère de l'Administration Territoriale ; du Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile ; du Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme ; du Ministère de l'Éducation Nationale ; du Ministère de la Santé et Hygiène Publique et enfin du Ministère de l'Énergie et de l'Eau.

Les interventions ont porté sur les activités prioritaires des secteurs de l'Agriculture, de la Santé et de l'Éducation ainsi que les travaux de construction et de réhabilitation de certaines infrastructures détruites ou dégradées à cause de la crise dans les régions fortement touchées par celle-ci.

**Tableau 4 : Contribution par secteur en USD**

Secteurs	Royaume des Pays Bas	Royaume d'Espagne	Royaume du Danemark	Total
<b>Appuis aux secteurs</b>				
Education	14 212 945	0	0	<b>14 212 945</b>
Santé	11 916 497	6 649 260	0	<b>18 565 757</b>
Agriculture	5 163 673			
<b>SOUS-TOTAL 1</b>				
<b>Réhabilitation</b>				
Développement Rural		0	775 617	<b>775 617</b>
Sécurité	0	0	1 034 539	<b>1 034 539</b>
Justice	0	0	896 736	<b>896 736</b>
Administration Territoriale	0	0	342 336	<b>342 336</b>
Environnement et Assainissement	0	0	205 800	<b>205 800</b>
Energie et Eau	0	0	280 280	<b>280 280</b>
<b>SOUS-TOTAL 2</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>31 293 115</b>	<b>6 649 260</b>	<b>3 535 308</b>	<b>41 477 683</b>

**Source** : Conventions de financement et Rapports d'activités sectoriels

### 5.1. Activités du Secrétariat technique et du PNUD

Le Secrétariat technique du Fonds a été assuré par le Secrétariat à l'Harmonisation de l'Aide et le Pool Technique des PTF.

Conformément aux clauses du protocole d'accord et des termes de références du FNSES, le Secrétariat technique a assuré le suivi de la mise en œuvre du FNSES entre 2013 et 2015.

Les principales activités du Secrétariat technique ont porté sur le renforcement des capacités des responsables gestionnaires des ressources, les missions de supervision, la production des documents pour les réunions du Comité de pilotage, la consolidation des rapports d'activités, etc. Un personnel réduit, constitué de deux (2) experts et d'un chauffeur a été recruté pour le fonctionnement du ST. Ainsi, l'acquisition des équipements pour le fonctionnement du Secrétariat technique a concerné l'achat d'un ordinateur de bureau, deux ordinateurs portables, cinq imprimantes, de mobiliers de bureau et d'un véhicule tout terrain. Il a été convenu que 2% de l'ensemble des montants alloués au Mali, soit retenu pour le fonctionnement du Secrétariat technique, soit 741 491 dollars US. Cette somme a été gérée par le PNUD-Mali dans le cadre du protocole d'accord.

#### 5.1.1. Propositions d'appui

Dans le cadre de la mise en œuvre du FNSES, au total, treize (13) propositions d'appui incluant le projet du Secrétariat Technique (ST) ont été présentées et adoptées par le Comité de pilotage.

Le suivi de la mise en œuvre des propositions d'appui a nécessité la tenue de plusieurs réunions techniques avec les départements sectoriels et les experts des PTF. Le Secrétariat technique a facilité la recherche d'une solution pour les décaissements en faveur des structures locales. Pour le secteur Agricole, après consultation avec les ministères sectoriels et les PTF, le choix de sous-traiter le suivi des activités a une entité tierce s'est révélé décisif.

### **5.1.2. Activités prioritaires du Secrétariat technique**

En 2013, en rapport avec la direction générale du budget et du Bureau MPTF (AA), un effort important a été fait par le Secrétariat technique afin de former les responsables sectoriels bénéficiaires des ressources du FNSES à la gestion axée sur les résultats. Ceci a facilité une compréhension rapide des mécanismes de fonctionnement et une meilleure formulation des effets et produits escomptés ainsi que le choix des indicateurs les plus pertinents.

En 2014, le Secrétariat technique mené des missions de supervision dans les régions de Ségou, Mopti, Koulikoro, Sikasso et dans le district de Bamako. Ces missions ont été l'occasion de partager et de mesurer les avancées accomplies dans la mise en œuvre des activités du FNSES et de s'imprégner des difficultés rencontrées. Les principales conclusions et recommandations de ces missions se rapportent à l'insuffisance de communication sur le mécanisme de fonctionnement du fonds, la faiblesse du mécanisme de suivi et de rapportage. Il faut noter que la mission n'avait pas supervisé les travaux de réhabilitation à cause de l'insécurité, excepté Douentza où il n'y avait pas encore eu de réalisation.

Un audit externe en termes de suivi-évaluation a été fait en 2014 sur la gestion de l'exercice 2013-2014. L'audit externe est destiné à identifier les forces et les insuffisances du FNSES et de prendre en conséquence des mesures correctives en cas de besoin pour emmener le FNSES à mieux assumer sa mission.

Par ailleurs, c'est en 2014 que les équipements pour le fonctionnement du Secrétariat technique ont été acquis, notamment les équipements bureautiques, informatiques et logistiques. En outre, un consultant a été recruté pour la supervision de l'achat, de la distribution des semences et des engrais, ainsi que le suivi des résultats de la campagne agricole 2013-2014 et celle 2014-2015.

En 2015, les activités du secrétariat technique ont porté essentiellement sur la préparation des rapports de gestion et l'évaluation du FNSES. Un consultant international appuyé par un consultant national a fait l'évaluation du FNSES. L'évaluation était destinée à faire le bilan de la mise en œuvre du FNSES en dégagant les atouts et contraintes, à travers une analyse de la pertinence, l'efficacité, la durabilité et les effets induits et ensuite à dégager les orientations d'une éventuelle poursuite du mécanisme. Le rapport d'évaluation final a été adopté par le Comité de pilotage et publié.

### **5.1.3. Réunions du Comité de pilotage**

Le suivi de la mise en œuvre des propositions d'appui a nécessité la tenue de plusieurs réunions techniques avec les départements sectoriels et les experts des PTF. Le Secrétariat technique a facilité la recherche d'une solution pour les décaissements en faveur des structures locales. Pour le secteur Agricole, après consultation avec les ministères sectoriels et les PTF, le choix de

sous-traiter le suivi des activités a une entité tierce s'est révélé décisif et a permis de faire remonter les problèmes de mise en œuvre au niveau des décideurs et du Comité de pilotage.

En tout, six (6) réunions du Comité de pilotage se sont tenues entre 2013 et 2015. Par ailleurs, dans le cadre de ses activités, le Secrétariat technique a organisé une quinzaine de réunions techniques.

**Tableau 5** : Chronologie des réunions du Comité de pilotage entre 2013 et 2015

<b>Date des réunions</b>	<b>Ordre du jour</b>	<b>Présidence</b>
22 avril 2013	- Approbation du plan d'activités 2013, - Approbation des propositions d'appui de deux (2) ministères (Éducation et Développement rural).	Ministre délégué chargé du Budget auprès du Ministre de l'Économie, des Finances et du Budget.
11 décembre 2013	- Approbation des propositions d'appui pour les réhabilitations à travers le financement du Danemark, - Signature avec le PNUD du document pour la mise à disposition du budget relatif au suivi évaluation du Secrétariat technique.	Ministre délégué chargé du Budget auprès du Ministre de l'Économie, des Finances et du Budget.
22 février 2014	- Approbation des propositions d'appui du ministère de la santé, - Examen des TDR pour le recrutement d'un bureau pour le suivi technique du FNSES et le recrutement d'un cabinet pour l'audit des comptes du FNSES.	Ministre délégué chargé du Budget auprès du Ministre de l'Économie, des Finances et du Budget.
30 avril 2014	- Approbation des propositions d'appui de deux (2) ministères (santé et Développement rural), tranche 2014, - Approbation de la feuille de route du ST au titre de l'année 2014, - Examen de l'état d'exécution des conventions signées.	Ministre de l'Économie, des Finances
17 mars 2015	- Adoption du rapport d'activités 2013 du FNSES, - Adoption du rapport d'audit 2013 du FNSES, - Examen des TDR pour le recrutement d'un consultant pour l'évaluation du FNSES, - Examen de la note technique sur la « nouvelle fenêtre » du FNSES.	Ministre de l'Économie, des Finances
13 novembre 2015	- Adoption du rapport d'activités 2014 du FNSES, - Adoption du rapport d'audit 2014 du FNSES, - Approbation du rapport d'évaluation du FNSES.	Ministre de l'Économie, des Finances

**Sources** : Comptes rendus des réunions du Comité de pilotage

Toutes ces activités ont été préparées, organisées et couvertes par le Secrétariat technique en termes de supports, de comptes rendus rédigés et de suivi effectif des décisions prises.

#### **5.1.4. Amélioration de la mise en œuvre et du suivi des activités sectorielles**

Le suivi de la mise en œuvre de la proposition d'appui relative au secteur de l'Éducation a nécessité la tenue de beaucoup de réunions techniques avec les services techniques et les experts des PTF. Le Secrétariat technique a facilité la recherche d'une solution pour les décaissements en faveur des structures locales. De même pour le secteur Agriculture, après consultation avec

les ministères sectoriels et les PTF, le choix de sous-traiter le suivi des activités a une entité tierce s'est révélé décisif et a permis de faire remonter les problèmes de mise en œuvre au niveau des décideurs et du Comité de pilotage.

Les missions de supervision conjointe en 2014 a permis une meilleure connaissance du FNSES par les différents acteurs concernés (création, organisation et mécanismes d'intervention). Grâce à ces missions, nombre de maires se sont résigné à reverser aux CAP, Académies d'Enseignement, DRS, CSCOM et Centre de Santé de Référence, les fonds, qui selon les clauses, devraient impérativement transiter par les autorités communales. Ainsi, il a été constaté au niveau de certaines structures, notamment au cours du dernier trimestre de l'année 2014, une nette amélioration du taux de décaissement au profit des activités ciblées dès le départ.

Le consultant qui a été chargé des intrants et des semences a contribué par sa supervision à assurer que tout le processus correspondant se déroule normalement : de la spécification technique des produits jusqu'à la leurs livraisons aux producteurs à Mopti, Tombouctou et Gao, en passant par la passation des marchés.

Pour termine en 2015 un cachet spécial au nom du FNSES a été créé avec le concours de la DNTCP, de la DNCF, de la DGB et de la DGMP-DSP en vue d'assurer la traçabilité des dépenses dudit fonds.

#### **5.1.5. Compensations**

Le Secrétariat technique a consolidé des différents rapports administratifs et financiers. L'un des principes du FNSES était de compenser sur les ressources du fonds les dépenses qui ont été prise en charge à partir d'autre lignes budgétaires, mais qui, en principe, devraient être financées par le FNSES. Les opérations de compensation effectuées entre 2014 et 2016 se présentent dans le tableau ci-après.

**Tableau 6** : Situation des compensations entre 2014 et 2016 en dollars US

Secteurs/Années	2 014	2 016	Montant total en dollars US	Références
Education	2 870 951		<b>2 870 951</b>	Let n°03340/MEF-SG du 21 octobre 2014
Santé	966 943		<b>966 943</b>	
Administration Territoriale		198 903	<b>198 903</b>	Let n°02217/MEF-SG du 12 mai 2016
Environnement Assainissement		123 718	<b>123 718</b>	
Justice		785 073	<b>785 073</b>	
Sécurité				
<b>TOTAL</b>	<b>3 837 894</b>	<b>1107694</b>	<b>4945588</b>	

Source : MEF

### 5.1.6. Marchés et contrats

Le processus de passation de marchés dans le cadre du Fonds National de Stabilisation Economique et Sociale (FNSES) au titre du Secrétariat technique est réalisé selon les règles et procédures du PNUD en la matière, conformément au protocole d'accord. Les recrutements et les achats sont initiés à la demande du Secrétariat technique suivant le plan de travail préétabli. Pour les équipements, l'acquisition se fait par commande suivant les procédures du PNUD.

Au total, six (6) contrats ont été conclus au nom du Secrétariat Technique dans le cadre de la mise en œuvre du FNSES entre 2013 et 2016. Il s'agit de :

- Deux (2) contrats en 2014 : le premier contrat a porté sur le suivi et la distribution des semences et des engrais aux exploitants agricoles, dont le titulaire était la société « ESPERANCE CONSULT-SARL ». Le second contrat a porté sur l'Audit des comptes du FNSES au titre de l'exercice 2013, avec comme attributaire le cabinet « AUDIT EXPERTISE COMPTABLE ET CONSEILS (AE2C) ».
- Pour l'année 2015, deux (2) contrats ont aussi été conclus et relatifs au recrutement de deux (2) consultants (un international et un national) pour l'évaluation du FNSES. Le contrat du consultant international a été fait à travers les procédures du PNUD et celui du consultant national à travers les procédures nationales sous formes de contrat simplifié. Mr PONTY Nicolas (consultant international) et Mr KEÏTA Sikoro (consultant national) ont été retenus pour cette évaluation. Le rapport d'évaluation final approuvé par la Comité de pilotage en sa session du 13 novembre 2015 est disponible et a été publié aux adresses suivantes : [www.finances.gouv.ml](http://www.finances.gouv.ml); <http://mptf.undp.org/factsheet/fund/3ML10> et [www.maliapd.org](http://www.maliapd.org)
- Enfin deux (2) contrats ont été conclus en 2016. Le premier contrat relatif au recrutement d'un consultant pour l'Audit 2014 et final des comptes du FNSES a été attribué au cabinet « MOORE STEPHENS ». Le second contrat concerne la finalisation du rapport de clôture du FNSES, il a été conclu avec Mr KEÏTA Sikoro le 14 juin 2016, le rapport final devrait être disponible le 30 août 2016.

**Tableau 7** : Situation détaillée des dépenses du ST entre 2013 et 2016 (en dollars US)

Activités	Montant net financé en	Montant net financé en	Dépenses en 2013-2014 en dollars US	Dépenses en 2015-2016 en dollars US

	<b>2013-2014 en dollars US</b>	<b>2015-2016 en dollars US</b>		
Apporter une expertise en programmation et passation des marchés	60000	69 000	67 097	45 000
Équipement du Secrétariat technique (y compris l'acquisition d'un véhicule à 33.150 dollars américain)	65 000	-	46 284	-
Fonctionnement du Secrétariat technique	17 379	-	7 780	
Organiser des missions trimestrielles de supervision à l'endroit des localités bénéficiaires.	14 800	-	15 479	-
Renforcement des capacités et formations	30 089	-	503	
Suivi-évaluation régulier des propositions d'appui (contrat de service, consultants chargés du suivi)	155 000	3 200	79 107	2 648
Audit technique et financier des propositions d'appui 2013-2014 et final	19 000	36000	17 603	34 669
Fonctionnement du véhicule		2 000		1 217
Elaboration du chronogramme et des rapports sectoriels 2013 ; 2014 ; 2015 ainsi que le rapport de clôture du FNSES	4 959	15 000	4 223	12 876
Evaluation du Fonds National de Stabilisation Economique et Sociale		47 500		45 150
<b>TOTAL</b>	<b>366 227</b>	<b>172 700</b>	<b>239 511</b>	<b>141 560</b>

**Source** : Rapport d'activités du FNSES

Au total, sur les 741 491 dollars US destinés au fonctionnement du ST, 239 511 dollars US ont été utilisés en 2013-2014 et 141 560 dollars utilisés en 2016, soit un montant total de 381 071 dollars US ou un taux d'exécution de 45,9%. Ce faible taux s'explique par les contraintes sécuritaires empêchant les missions de supervision sur un certain nombre de sites.

### 5.1.7. Activités de l'Agent administratif (Bureau MPTF/ PNUD)

Le Bureau MPTF en tant qu'administrateur du FNSES est responsable de la gestion de ressources du fonds. Selon le protocole d'accord, 1% des contributions a été affecté au PNUD pour la gestion des ressources du FNSES. C'est à cet effet, les principales activités du PNUD ont porté sur :

- Contribuer à la conception et au montage du FNSES,
- Apporter un appui conseils dans la programmation de son portefeuille notamment par la mise en place d'un système de gestion basé sur les résultats,
- négocier, recevoir, administrer et gérer les contributions des bailleurs contributeurs au FNSES,
- transférer les fonds approuvés par le Comité de pilotage du FNSES aux entités nationales bénéficiaires,
- fournir des rapports sur la source et l'utilisation des contributions des bailleurs,
- superviser et valider les différents rapports consolidés de gestion du FNSES (narratifs et financier),
- assurer la transparence et la responsabilité en mettant un large éventail d'informations relatives à la gestion du FNSES sur le GATEWAY (site internet) du Bureau MPTF (<http://mptf.undp.org/factsheet/fund/3ML10>).



En vue de faire face aux conséquences de la crise de 2012, trois secteurs (Santé Éducation et Agriculture) ont bénéficié des ressources du FNSES. L'enveloppe globale destinée à cette fin s'élevait à 37 942 375 dollars US, sur laquelle 37 068 393 dollars US ont été utilisés, **soit un taux d'exécution de 97,70%, ce qui représente un reliquat global de 873 982 dollars US ou 2,3% de l'ensemble des ressources destinées au financement des activités prioritaires de ces trois secteurs.**

**Tableau 8** : Situation d'exécution du FNSES, par nature d'activités

Nature des activités	Montants alloué	Montants dépensés	Taux d'exécution	Reliquat	Reliquat en %
Appui aux secteurs (Santé, éducation et Agriculture)	37 942 375	37 068 393	97,70%	873 982	2,30%
Appui aux travaux de réhabilitation	3 535 308	2 455 237	96,45%	1 080 071	30,55%
<b>TOTAL</b>	<b>41 477 683</b>	<b>39 523 629</b>	<b>95,29%</b>	<b>1 954 053</b>	<b>4,71%</b>

Source : Rapports d'activités sectoriels

## 5.2.Évaluation des résultats du secteur de l'Éducation<sup>7</sup>

Dans le cadre de la mise en œuvre du FNSSES, entre 2013 et 2015, le secteur de l'Éducation a passé quinze (15) marchés et conclu vingt cinq (25) contrats. Ils ont été exécutés conformément aux dispositions du Décret N°08-485/P-RM du 11 août 2008, portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de services publics.

Le retard pris dans le démarrage du Fonds en 2013 a été rattrapé grâce à la flexibilité dans les procédures nationales à travers l'utilisation de procédures dérogatoires de passation de marchés notamment l'entente directe, l'appel d'offres restreint en plus de la procédure d'urgence permettant de réduire les délais de réception des offres de 30 jours à 15 jours. Egalement, la livraison directe sur site n'étant pas compatible avec les procédures nationales ordinaires en matière de comptabilité-matières, une dérogation a été accordée à titre exceptionnel par le Ministre de l'Economie et des Finances.

Ainsi, en 2014 neuf (9) contrats ont été signés avec la Fédération Nationale des Artisans du Mali (FNAM) pour l'acquisition et la livraison des tables-bancs, dans les régions de Ségou, Mopti, Tombouctou et Gao et les 16 autres concernaient l'achat et la livraison des manuels scolaires et des matériels informatiques. D'autres activités comme l'approvisionnement des cantines scolaires ont été exécutées suivant des procédures simples telles que le bon de commande ou les contrats simplifiés.

Le financement du secteur de l'Éducation est venu du Royaume des Pays-Bas. Le secteur a reçu 9 549 293 dollars US en 2013 4 663 652 dollars US en 2014, soit un total de 14 212 945 dollars US. Sur ce montant les dépenses cumulatives, au 31 décembre 2014 s'élèvent à la somme de 13 728 232 dollars US, soit un taux d'exécution global de 96,59%. Cette situation d'exécution fait ressortir un niveau de **reliquat global de 484 713 dollars US, soit 3,41%** de l'enveloppe du secteur de l'Éducation.

### 5.2.1. Résultats obtenus

Les financements du FNSSES ont notamment contribué à :

- l'atténuation des effets immédiats de la crise par la prise en charge financière de certaines dépenses prioritaires non couvertes par les ressources internes du Trésor public du Mali ;
- la relance des activités économiques au niveau des régions du nord et des zones affectées des régions de Ségou et de Mopti.
- l'amélioration de l'accès et de la qualité de l'éducation.

La couverture au 1er cycle avait régressé fortement, passant de 81,5% en 2011 à 69,3% en 2014. Elle était beaucoup plus accentuée dans les régions du Nord avec Gao qui avait presque atteint dans le passé un taux de scolarisation de 100% (98,5%) et qui voit son TBS chuter à 51,5%. En 2012, la chute était aussi notoire à Kidal.

Les régions de Kayes, Koulikoro et Sikasso bien que maintenant un équilibre relatif, ont été affectées par le déplacement massif des populations, y compris les enfants/élèves vers les placers.

Le district de Bamako et la région de Koulikoro ont des TBS supérieurs à 80%.

La région de Ségou constitue une particularité en ce sens que, malgré un bon accès (61,4%), elle ne scolarise que 56% des enfants d'âge scolaire.

L'indice de parité Filles/Garçons s'est amélioré, passant de 0,83 en 2011 à 0,85 en 2014. Il est presque de 1 dans le district de Bamako et la région de Mopti

Le niveau global de réalisation des activités a permis une progression sensible des indicateurs prévus:

- 1) Le taux brut de scolarisation au 1<sup>er</sup> cycle du fondamental est passé de 69,7% en 2013 à 69,3% en 2014 pour une cible de 81,9% (Source : Annuaire statistique de la CPS).

<sup>7</sup> Aucune activité n'a été réalisée sur les ressources du FNSSES en 2015.

La cible n'est pas atteinte en raison des perturbations de la crise et de l'attrait des mines d'or pour les populations du sud.

**Tableau 9** : Evolution du taux brut de scolarisation au 1<sup>er</sup> cycle entre 2012 et 2014 par région.

REGION/ DISTRICT	2010-2011			2011-2012			2012-2013			2013-2014		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
KAYES	94,0%	66,6%	<b>80,2%</b>	87,3%	62,5%	<b>74,8%</b>	86,4%	62,7%	<b>74,5%</b>	87,7%	63,6%	<b>75,5%</b>
KOULIKORO	95,4%	75,0%	<b>85,1%</b>	101,6%	70,3%	<b>85,6%</b>	95,9%	73,5%	<b>84,5%</b>	91,5%	72,5%	<b>81,8%</b>
SIKASSO	82,1%	64,3%	<b>73,2%</b>	95,7%	72,7%	<b>83,9%</b>	87,7%	67,6%	<b>77,4%</b>	80,6%	68,9%	<b>74,9%</b>
SEGOU	87,7%	70,9%	<b>79,2%</b>	31,3%	118,5%	<b>75,4%</b>	29,8%	111,7%	<b>71,2%</b>	61,7%	50,4%	<b>55,9%</b>
MOPTI	61,7%	62,6%	<b>62,1%</b>	58,4%	56,9%	<b>57,6%</b>	53,3%	52,7%	<b>53,0%</b>	56,1%	55,1%	<b>55,6%</b>
TOMBOUCTOU	81,6%	72,8%	<b>77,2%</b>	62,1%	56,0%	<b>59,0%</b>	30,9%	30,6%	<b>30,7%</b>	53,2%	46,9%	<b>50,0%</b>
GAO	107,5%	89,7%	<b>98,5%</b>	42,7%	34,6%	<b>38,7%</b>	15,1%	13,9%	<b>14,5%</b>	55,3%	47,6%	<b>51,5%</b>
KIDAL	62,9%	46,4%	<b>54,6%</b>	8,2%	6,4%	<b>7,3%</b>	0,0%	0,0%	<b>0,0%</b>	0,0%	0,0%	<b>0,0%</b>
BAMAKO	117,4%	115,4%	<b>116,4%</b>	91,3%	92,5%	<b>91,9%</b>	91,4%	89,3%	<b>90,4%</b>	87,3%	86,1%	<b>86,7%</b>
PAYS	<b>89,1%</b>	<b>74,0%</b>	<b>81,5%</b>	<b>74,4%</b>	<b>75,4%</b>	<b>74,9%</b>	<b>68,5%</b>	<b>70,9%</b>	<b>69,7%</b>	<b>75,0%</b>	<b>63,8%</b>	<b>69,3%</b>

**Source** : Rapports d'activités du secteur Education

- 2) Le Taux brut d'admission en 1<sup>ère</sup> année de l'enseignement fondamental (TBA) est passé de 56,6% en 2013 à 59,8% en 2014 pour une cible de 75,1%. La cible n'est pas atteinte pour les mêmes raisons que précédemment. Le TBA entre 2013 et 2014, a toutefois connu une amélioration en passant de 56,6% à 59,8%. L'indice de parité Filles/Garçons est resté stable pendant la période avec 0,86.

**Tableau 10** : Evolution du Taux brut d'admission en 1<sup>ère</sup> année de l'enseignement fondamental par région

REGION/ DISTRICT	2010-2011			2011-2012			2012-2013			2013-2014		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
KAYES	85,9%	66,1%	<b>76,0%</b>	71,8%	56,4%	<b>64,0%</b>	72,5%	56,8%	<b>64,6%</b>	75,7%	59,1%	<b>67,4%</b>
KOULIKORO	84,5%	70,9%	<b>77,7%</b>	81,6%	60,7%	<b>70,9%</b>	80,7%	62,0%	<b>71,1%</b>	69,6%	56,3%	<b>62,8%</b>
SIKASSO	70,8%	56,6%	<b>63,6%</b>	71,5%	55,2%	<b>63,1%</b>	62,9%	48,2%	<b>55,3%</b>	59,0%	49,6%	<b>54,4%</b>
SEGOU	79,4%	66,3%	<b>72,8%</b>	19,6%	102,4%	<b>61,5%</b>	19,5%	92,6%	<b>56,5%</b>	66,6%	56,3%	<b>61,4%</b>
MOPTI	58,0%	59,6%	<b>58,8%</b>	57,7%	54,5%	<b>56,1%</b>	44,4%	42,5%	<b>43,4%</b>	54,6%	51,4%	<b>52,9%</b>
TOMBOUCTOU	75,9%	67,4%	<b>71,6%</b>	59,1%	54,7%	<b>56,8%</b>	29,2%	27,3%	<b>28,3%</b>	53,4%	46,7%	<b>50,0%</b>
GAO	93,6%	74,6%	<b>84,0%</b>	41,4%	35,4%	<b>38,5%</b>	12,3%	11,3%	<b>11,8%</b>	49,7%	42,2%	<b>46,0%</b>
KIDAL	75,0%	49,6%	<b>62,2%</b>	7,4%	6,2%	<b>6,8%</b>	0,0%	0,0%	<b>0,0%</b>	0,0%	0,0%	<b>0,0%</b>
BAMAKO	108,1%	113,9%	<b>110,9%</b>	74,6%	76,6%	<b>75,6%</b>	77,2%	74,8%	<b>76,0%</b>	71,7%	68,9%	<b>70,3%</b>
PAYS	<b>80,1%</b>	<b>69,2%</b>	<b>74,6%</b>	<b>60,3%</b>	<b>64,8%</b>	<b>62,6%</b>	<b>54,9%</b>	<b>58,2%</b>	<b>56,6%</b>	<b>64,4%</b>	<b>55,3%</b>	<b>59,8%</b>

**Source** : Rapports d'activités du secteur Education

- 3) L'accès au 1<sup>er</sup> cycle du fondamental a cependant beaucoup régressé, passant de 74,6% en 2011 à 59,8% en 2014. Cette baisse s'explique par un certain nombre de facteurs, à savoir:

- la situation socio-économique des ménages,
- l'insécurité,
- la faiblesse de l'offre éducative.

En termes de disparités régionales, les régions de Mopti, Tombouctou, Gao et Kidal ont les plus faibles accès tandis que le district de Bamako, les régions de Kayes et Ségou ont des TBA supérieurs à la moyenne nationale égale à 59,8%.

### 5.2.2. Produits réalisés

Le financement du FNSSES a permis la réalisation d'activités prioritaires prévues dans le Plan d'Actions du secteur notamment :

- 1) la formation continue des enseignants,
- 2) l'acquisition des tables-bancs,
- 3) l'alimentation des cantines scolaires,
- 4) l'Appui Direct pour l'Amélioration des Rendements Scolaires,
- 5) l'acquisition et la distribution de manuels scolaires,
- 6) l'équipement des Centre de Documentation et d'Information (CDI) des lycées
- 7) l'équipement des filières techniques
- 8) l'acquisition d'ordinateurs, imprimantes et onduleurs :

Au nombre des principaux produits réalisés figurent :

- l'acquisition de 559 ordinateurs et accessoires pour les 15 établissements d'enseignement secondaire de Bamako ;
- l'achat et la distribution de 208 560 manuels scolaires dont 6 642 pour deux (2) établissements d'enseignement secondaire technique de Bamako et 201 918 pour l'enseignement fondamental dans les régions de Kidal, Gao, Tombouctou et les cercles de Douentza, Ténenkou et Youwarou ;
- la prise en charge de 1 697 écoles fondamentales dans l'ADARS ;
- la prise en charge de 64 309 élèves dans la fourniture de rations alimentaires dont 25 377 dans les régions du Nord et 38 932 dans les régions de Kayes, Ségou, Mopti et le District de Bamako ;
- la formation de 5 384 enseignants ;
- l'achat et la distribution de 6 877 tables-bancs aux écoles fondamentales ;
- la dotation de 1 633 écoles fondamentales en petits matériels didactiques ;
- la prise en charge de 39 853 élèves dans la fourniture d'une ration alimentaire journalière.

### 5.2.3. Evaluation qualitative

L'ensemble des acteurs ont pu relever un certain nombre de défis, tirer des leçons et connaître les meilleures pratiques de gestion à travers les réunions de cadrage et les sessions de formation sur les procédures d'exécution du Fonds.

Les principaux **défis** auxquels l'exécution du projet a été confrontée sont :

- continuer à assurer une éducation inclusive et de qualité des enfants dans un contexte de crise sécuritaire ;
- renforcer les communautés à la base pour leur permettre de contribuer au développement de l'école en particulier et à celui du tissu économique des zones touchées par la crise notamment à travers la gestion des fonds ADARS et le fonds des Cantines Scolaires.

Les **leçons apprises** se rapportent à :

- Appropriation du mécanisme de financement du FNSES par les acteurs impliqués,
- Volonté affirmée des Partenaires Techniques et Financiers de continuer à accompagner l'Éducation des enfants maliens quel que soit le contexte,
- Capacité d'anticipation des partenaires de l'école par la mise en place du Fonds National de Stabilisation Économique et Sociale avec une attention particulière sur le secteur de l'Éducation, qui demeure un secteur très sensible en période de conflit.

Les **bonnes pratiques** ont concerné :

- Une meilleure maîtrise du système d'approvisionnement (ADARS et Cantines scolaires) des écoles à travers l'inscription des ressources publiques pour le compte des écoles, la mobilisation de ces ressources par les Collectivités Territoriales, le transfert de ces ressources aux Comités de Gestion Scolaire, l'exécution des dépenses par les Comités de Gestion Scolaire et la justification auprès des Collectivités Territoriales ;
- La mise en place d'un nouveau mécanisme multi – acteurs (Services centraux et déconcentrés de l'État, PTF, Société civile) pour continuer à assurer le service public dans un contexte de crise multiforme ;
- La mise en place d'instruments spécifiques de gestion et de suivi-évaluation des activités du FNSES ;
- Le renforcement du dispositif de Suivi du département à travers la désignation au niveau central et régional de points focaux du FNSES;
- La production d'un rapport à date fixe sur l'état d'avancement des activités 2014 de la période du 01 janvier au 30 septembre s'appuyant sur les rapports de missions de collectes des données dans certaines régions du Mali;
- L'organisation de mission conjointe de suivi du Secrétariat technique du FNSES regroupant le Secrétariat à l'Harmonisation de l'Aide, les PTF et les départements concernés (MEN, Santé, Agriculture...).

La mise en œuvre a connu un certain nombre de **difficultés**, à savoir :

- la faiblesse dans la gouvernance locale (leadership) au niveau des Collectivités Territoriales ;
- la faiblesse dans la coordination des différents acteurs aux niveaux régional (Gouvernorat, DRB et AE) et local (CAP et CT).

Pour pérenniser les acquis du fonds dans le cadre d'une gestion efficiente des ressources publiques, une des recommandations fortes serait de former les acteurs locaux (Collectivités Territoriales, Perceptions) à l'utilisation du guide d'orientation sur l'exécution des ressources financières transférées aux Collectivités Territoriales.

### **5.3. Évaluation des résultats du Secteur de la Santé<sup>8</sup>**

Les ressources financières mises à disposition au niveau central ainsi que régional ont été exécutées conformément aux procédures en vigueur au Mali (Décret numéro 08-485/P-RM du 11 Août 2008, modifié, portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de services publics) qui régleme les marchés publics. Ainsi, sept (07) marchés et trente-huit (38) contrats simplifiés ont été conclus dans le cadre des activités du FNSES en 2013 et 2014.

Le financement du secteur de la Santé a été assuré par les Royaumes des Pays-Bas et l'Espagne,

---

<sup>8</sup> Aucune activité n'a été réalisée sur les ressources du FNSES en 2015.

en 2013 pour 3 855 262 dollars US (contribution des Pays-Bas) et en 2014 pour 14 710 495 dollars US (contribution des Pays-Bas et de l'Espagne), soit un total cumulé de 18 565 757 dollars US.

Sur ce montant les dépenses cumulatives au 31 décembre 2014 s'élèvent à la somme de 18 268 005 dollars US, soit un taux **d'exécution global de 98,4%**. Cette situation d'exécution fait ressortir un niveau de **reliquat global de 297 753 dollars US, soit 1,6%** de l'enveloppe du secteur de la Santé.

### 5.3.1. Résultats obtenus

La réalisation des activités prioritaires prévues dans les plans d'action 2013 et 2014 a permis l'atténuation des conséquences immédiates de la crise socioéconomique. Les appuis ont contribué à **renforcer l'équipement des structures sanitaires et à réduire la morbidité et la mortalité surtout maternelle, infantile et néonatale.**

**Tableau 11** : Indicateurs du secteur de la Santé entre 2012 et 2014

INDICATEURS	RESULTATS ATTEINTS	RAISONS D'ÉVENTUEL(S) ÉCART(S)	SOURCE DE VERIFICATION
Disponibilité des états de paie du personnel fonctionnaire de la santé recruté pour les Collectivités Situation de référence. 2012: Cible 2013: 82%	82%		Etat de paie 2013 DRB district de Bamako
Taux de rupture des CTA enfants Situation de référence. 2012: 0% Cible 2013: 0%	0%		DPNLP
Nombre de structures bénéficiaires des médicaments Situation de référence. 2012: Cible 2013 : 11	11		Procès-verbal de réception DFM
Taux de couverture en PCV 13 Situation de réf. 2012: Cible 2013 :92%	92		DVT-MT (SI)
Nombre de CSCOM ayant bénéficié d'un équipement complet Situation de réf. 2012: Cible 2013 : 60	60		Procès-verbal de réception DFM/MSHP
Taux de rupture des tests de dépistage rapide (Paludisme) Situation de réf. 2012: 0% Cible 2013 :0	0%		Rapport d'activités 2013 DPNLP
Nombre de CSRéf du District de Bamako ayant bénéficié de mobiliers de bureau Situation de réf. 2012: Cible 2013 : 6	6		Procès-verbal de réception DFM/MSHP

Taux de couverture dans le district de Bamako en produits de pulvérisation Situation de réf. 2012: 0% Cible 2013 :	0%	La DRS a reçu une dotation en janvier 2014	DRS Bamako
Nombre de structures bénéficiaires de matériels de protection Situation de réf. 2012: - Cible 2013 : 9	9		Procès-verbal de réception DFM/MSHP
Taux de dépistage de la tuberculose Situation de référence : 55% en 2013 Cible : 58% en 2014	57%	L'incomplétude des données liée à la situation dans le nord du pays	SLIS 2014 DNS
Taux de réalisation des supervisions Situation de référence : 88.89% en 2011 Cible : 90% en 2014	44,44%	-Retard dans la disponibilité des ressources financières, -Insécurité dans la région de Kidal	DNS
Taux de rupture de la chaîne de froid pour manque de pétrole Situation de référence : 3% en 2011 Cible : 1% en 2014	0%	Il n'y a pas eu de rupture de la chaîne de froid (mieux que ciblé)	SI
Ratio personnel de sante/habitants Situation de référence : Med : 1/8-528 ; Sage-femme : 1/17-122 ; infirm/assistants med : 1/3-618 en 2011 Cible : Med : 1/8-500 ; Sage-femme : 1/17-100 ; infirm/assistants med : 1/3-600 en 2014	4,07 personnels de santé /10000 habitants	Insuffisance de recrutement de personnel faute de ressources financières	SLIS 2014 DNS
Taux de rupture des CTA enfants Situation de référence : 10,36 en 2013 Cible : 10,30 en 2014	0%	Il n'y a pas eu de rupture des CTA enfants (mieux que ciblé)	DPNLP
Taux de disponibilité des colorants pour le dépistage de la tuberculose Situation de référence : 100% en 2013 Cible : 100% en 2014	100%		PNLT (DNS)
Nombre de personnels ayant bénéficié d'une formation en spécialisation au Mali et à l'étranger Situation de référence : 352 en 2013 Cible : 367 en 2014	294	-Le coût élevé des formations diplômantes au Mali et à l'étranger dont la plus part est suivie par des agents en spécialisation pour l'obtention d'un master.	Rapport d'activité annuel 2014 DFM
Taux de couverture en penta 3 des enfants de moins d'un an Situation de référence : 88% en 2012 Cible : 90% en 2014	99%		SLIS 2014 DNS

Taux de mortalité spécifique dû à la méningite Situation de référence : 1,3% en 2012 Cible : 0,97% en 2014	1,5%		SLIS 2014 DNS
--	------	--	------------------

**Source** : Rapports d'activités du secteur Santé

### 5.3.2. Produits réalisés

Les financements du FNSES ont permis la mise en œuvre des activités prioritaires prévues dans le plan d'action du secteur notamment :

- 1) le renforcement de capacités du personnel à travers le financement des études de spécialisation au Mali et à l'étranger ;
- 2) la prise en charge des salaires et accessoires du personnel fonctionnaire de la santé recruté pour le compte des Collectivités ;
- 3) l'achat de médicaments et fluides médicaux à toutes les structures sanitaires du Mali ;
- 4) l'achat de vaccins pour la Section Immunisation (SI);
- 5) le financement des activités de lutte contre la maladie, la malnutrition et la promotion de l'hygiène ;
- 6) la prise en charge des dépenses relatives aux Épidémies et Catastrophes ;
- 7) la fourniture de matériels de protection pour les structures sanitaires ;
- 8) l'acquisition des mobiliers de bureau pour la prise en charge des enfants souffrant du paludisme ;
- 9) l'achat de médicaments et consommables médicaux pour les structures sanitaires (DNS, CHU-GT, Hôpital du Mali, Milagro, PNLT, AMLD, CNTS, DRS-Bko, DFM/détenus) ;
- 10) l'acquisition d'équipements pour appuyer les structures sanitaires du District de Bamako et de toutes les régions du Mali, excepté Kayes.

Les principaux produits concernent :

- le paiement régulier des salaires des agents de santé des collectivités à hauteur de 1 346 817 000 F CFA, soit un taux de réalisation de 100% ; (82 agents à Bamako ; 343 agents à Ségou, 120 agents à Gao et des agents à Mopti) ;
- l'acquisition de médicaments et de consommables médicaux (200 Diazépam, 1447 Quinine etc ; 424 perfuseurs, 250 glucose plastique etc ; 1720 Paracétamol, 188 vogalènes etc ; 1000 Viscoélastiques, 2000 Tétracaine etc ; 70 Isoflurance, 280 Adrénaline ; 350 Bandelettes, 160 Insulines etc ; 3000 Biplatrix, 1650 Cotons hydroxyde ; 425 500 Genscreen ; 60 Huiles à Immersion etc.. ; 551 Lancette stérile auto piqueur etc... ; 50 000 Crachoirs etc.. ; 10 Réactif de Kovcsk etc... ; 1 Compteur de cellule etc.. ; 49 Lame porte objets etc... ; 29 solutions de nettoyage etc... ; 124 Chlorhexidine etc... ; 647 551 Lancette stérile auto piqueur) ;
- l'achat de pétrole PEV (Programme Elargi de Vaccination) pour le fonctionnement de la chaîne de froid et les activités de vaccination au niveau des structures sanitaires de Ségou, Mopti, Tombouctou et Gao d'un montant de 165 778 000 F CFA dont 60 076 000 F CFA pour Ségou ; 53 727 000 F CFA pour Mopti, 28 241 000 F CFA pour Tombouctou et 23 734 000 F CFA pour Gao ;
- la réalisation de missions de supervisions : (i) une mission de supervision intégrée dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, et le district de Bamako, (ii) une mission de supervision spécifique des structures sanitaires privées et Professionnelles dans les régions de Kayes, Sikasso et Ségou et une mission de supervision des activités de lutte contre la filariose lymphatique dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso et Ségou ;

- la fourniture des fluides médicaux destinés aux formations sanitaires du pays pour un montant de 77 000 000 F CFA ;
- l'achat des médicaments et des consommables dans le cadre de la lutte contre la maladie à virus Ebola à hauteur de 1 088 947 839 F CFA ;
- l'achat de médicaments pour le Programme National de Lutte contre la Tuberculose (PNLT) et la Direction de la Pharmacie et du Médicament (DPM) pour un montant de 442 574 125 F CFA ;
- la disponibilité des colorants pour le dépistage de la tuberculose ;
- la prise en charge des frais d'études de 294 agents en formation de spécialisation dont 203 au Mali et 91 à l'étranger pour un montant de 409 944 355 F CFA ;
- l'achat de vaccins et de consommables pour un montant de 1 253 498 810 F CFA ;
- le recrutement des transitaires chargés des opérations de dédouanement des vaccins, des médicaments et des matériels et équipements médicaux en expédition aérienne et terrestre pour un montant de 463 385 915 F CFA.
- l'achat de matériels techniques et divers matériels de la chaîne de froid (1000 Indicateurs de température, 900 thermomètres, 50 brûleurs, lampe à souder au butane, brosse métallique valise électronique etc.) pour un montant de 70 538 070 CFA pour la DNS ;
- l'achat de kits Delagua et accessoires pour la surveillance et le contrôle de la qualité de l'eau de boisson en milieu rural (CSRéf) dans le cadre de la prévention des maladies diarrhéiques et le cholera pour un montant de 21 125 000 F CFA ;
- l'acquisition de 42733 doses de PCV13 et 495719 doses de pentavalent avec une participation du budget d'État à hauteur de 119 337 308 F CFA;
- l'acquisition d'équipements pour appuyer des structures sanitaires du District de Bamako et de toutes les régions du Mali excepté celle de Kayes (paiement de l'avance de démarrage d'un montant de 337 269 630 F CFA)
- l'acquisition de 12 couveuses, 12 aspirateurs électriques, 60 aspirateurs manuels, 12 tables chauffantes, 12 pèse-bébés, 12 brassards pédiatriques, 12 glucomètres, 12 thermomètres électriques, 120 sondes naso-gastriques, 30 stéthoscope-pédiatriques, 12 tables de consultation ;
- l'acquisition de 24 armoires, 12 fauteuils demi ministre, 24 chaises et 30 bancs métalliques ;
- l'acquisition de 5000L de cyflutrine 50 EC, de Lambdacyhalotrine, de propoxur, 1000 kg de counmatetralyl 0.75%, 2000 kgs de propoxur WP 75 ;
- l'acquisition de 15 swing-fog, 30 pulvérisateurs de 20L, 30 pulvérisateurs de 15L, 100 bottes, 100 masques, 100 lunettes, 100 combinaisons.

### 5.3.3. Evaluation qualitative

Le principal **défi** à signaler concerne essentiellement le retard dans la mobilisation des fonds dû au déficit de communication entre le niveau central et le niveau déconcentré. Mais avec l'implication de tout le monde, surtout du Secrétariat technique, les activités ont néanmoins pu être réalisées avec beaucoup de succès.

Les **leçons apprises** se rapportent à :

- la connaissance d'un nouveau mécanisme de financement budgétaire ;
- la célérité dans l'exécution des dépenses avec la disponibilité immédiate des ressources ;
- la flexibilité dans l'application des procédures de gestion.

Les **bonnes pratiques** ont concerné :

- une meilleure connaissance des procédures d'exécution du FNSSES

- l'ouverture intégrale des crédits des lignes budgétaires éligibles au fonds ;
- le renforcement de la collaboration entre les différents acteurs intervenant dans le secteur de la santé.

Nonobstant le contexte de crise, la mise en œuvre du FNSES a contribué à améliorer l'état de santé de la population à travers, entre autres, le paiement des salaires du personnel des collectivités, le renforcement de capacités du personnel, l'équipement des structures sanitaires et la disponibilité de médicaments et de vaccins.

#### **5.4. Évaluation des résultats du Secteur de l'agriculture<sup>9</sup>**

Tous les marchés et contrats concernant le secteur de l'agriculture ont été exécutés conformément aux dispositions du Décret N°08-485/P-RM du 11 août 2008, portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de services publics.

Au total treize (13) marchés ont été conclus dont douze (12) par appel d'offres ouvert (AOO) et un (01) seul par entente directe (ED) entre 2013 et 2014.

Plus précisément, le nombre de marchés conclu par an a été :

- Cinq (5) marchés conclus en 2013. Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) ouvert a été élaboré sur la base de quatre (4) lots, dont deux pour les semences de riz, un (1) pour l'urée et un (1) pour le DAP. Un cinquième marché a été conclu par entente directe (ED) dans le cadre du suivi et la distribution des semences et des engrais aux exploitants agricoles.
- Huit (8) marchés conclus en 2014. Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) ouvert a été élaboré sur la base de neuf lots, dont deux pour les semences de riz, cinq pour l'urée, et deux pour le DAP. Au final, après la sélection, huit (8) marchés ont été conclus.

Enfin, pour la réhabilitation des infrastructures du secteur de l'Agriculture, deux conventions (271/2013/IP pour la région de Mopti et 272/2013/IP pour la région de Tombouctou) ont été signées entre les Gouverneurs des régions de Mopti et de Tombouctou et l'AGETIER-Mali comme maître d'ouvrage délégué. L'AGETIER-Mali a, à son tour, fait des appels d'offres pour la sélection des entreprises, tout en profitant des dérogations (manuel de procédures) qui lui sont accordées à travers l'Accord-cadre du 21 avril 2001 et renouvelé le 20 mars 2006, signé entre lui et le Gouvernement de la République du Mali.

Le Ministère chargé de l'Agriculture a sollicité et obtenu du Fonds National de Stabilisation Economique et Sociale (FNSES) un appui financier pour l'acquisition d'intrants agricoles (semences et engrais) en faveur des exploitants agricoles des régions de Mopti, Tombouctou et Gao et la construction d'infrastructures (Bâtiments servant de bureaux) pour les services locaux des villes de Tombouctou et Youwarou.

Le financement du secteur de l'Agriculture a été assuré par les Royaumes des Pays-Bas et du Danemark en 2013 pour 3 467 501,62 dollars US et en 2014 pour 2 707 578,49 dollars US, soit un total cumulé de 5 939 290 dollars US. Le financement des Pays-Bas a servi pour l'acquisition des intrants (semences et engrais), tandis que celui du Danemark a servi pour les travaux de construction et de réhabilitation.

---

<sup>9</sup> Aucune activité n'a été réalisée sur les ressources du FNSES en 2015.

Sur ce montant les dépenses cumulatives au 31 décembre 2014 s'élèvent à la somme de 5 877 901 dollars US, soit un taux d'exécution global de 98,97%. Cette situation d'exécution fait ressortir un niveau de **reliquat global de 61 389 dollars US, soit 1,0%** de l'enveloppe du secteur de l'Agriculture.

#### 5.4.1. Résultats obtenus

Effet attendu <sup>10</sup>	Indicateurs atteints	Raisons d'éventuel(s) écart(s)	Source de vérification
<p><b>Indicateur 1.</b> Maintenir le rendement du riz autour de 5 tonnes à l'hectare            Situation de référence :            Rendement 2013/2014 : 4 T/ha ;            Rendement attendu cible 2014/2015 : 5T/ha</p>	5,83 T/ha		DNA (Rapports des Directeurs Régionaux)
<p><b>Indicateur 2.</b> Accroissement de la production rizicole de 10% par rapport à la campagne précédente            Situation de référence : Campagne 2012/2013 dans les périmètres irrigués villageois (PIV) concernés : 38 690 tonnes de paddy            Production attendue cible campagne 2014/20145 dans les périmètres irrigués villageois (PIV) concernés: 42 408 tonnes de paddy</p>	Production réalisée : <b>49 453,75 T</b> de riz PADDY	Cette production est due à l'augmentation <ul style="list-style-type: none"> <li>- application du Système de Riziculture Intensive (SRI) ;</li> <li>- application de la fumure organique et minérale ;</li> <li>- le respect du calendrier agricole et des techniques culturales ;</li> </ul>	

<sup>10</sup> Note: Les effets, produits, les indicateurs et les cibles devront être présentés **tels qu'ils apparaissent sur le Plan d'Activité 2013 et la proposition d'appui approuvée par le Comité de Pilotage** de sorte que vous rendrez compte de vos accomplissements par rapport aux objectifs prévus.

### 5.4.2. Produits réalisés

Ces financements ont permis la mise en œuvre des activités prioritaires prévues dans le plan d'action du secteur notamment la production de 90 698 tonnes de riz paddy soit 4 777 kg en moyenne par hectare. La production attendue en 2013- 2014 est de 46 526 tonnes. Sur l'ensemble des trois régions ciblées, 30 415 exploitants agricoles repartis sur 58 communes ont bénéficié des intrants acquis sur le Fonds National de Stabilisation Economique et Sociale en 2013.

En 2014, l'appui du Fonds a permis la production de 94 425,797 tonnes de riz paddy soit 5 904 kg en moyenne par hectare. La Production attendue en 2014 - 2015 est de 42 408 tonnes. Sur l'ensemble des trois régions ciblées, 20 432 exploitants agricoles répartis sur 57 communes ont bénéficiés des intrants acquis sur le fonds au titre e cette campagne.

Le programme a permis de mettre en place un dispositif régional pour les réceptions et mise à disposition des intrants destinés aux producteurs. Ce dispositif permet une traçabilité et un meilleur suivi des actions d'aide aux populations.

Les producteurs ont disposé de semences de qualités en quantité suffisante grâce à l'appui du Programme. Cet appui a permis un renouvellement des semences au niveau des paysans. Le renouvellement de la semence permet une amélioration de la production de 20 à 30%. Or sans renouvellement d'année en année les rendements allaient baisser après trois ans d'utilisation de la même semence.

Outre l'approvisionnement en semences, le fonds a permis aux producteurs de disposer des engrais (Urée, DAP). Ces engrais permettent à la plante d'extérioriser son potentiel productif et un maintien de la fertilité du sol.

**Tableau 12** : Situation des superficies, rendements et productions

Région	Nombre d'exploitants	Superficie (Ha)	Rendements (kg/ha)	Production (T)
2013	30 415	18 986	4 777	90 698
2014	20 432	8 479	5 832	49 449
Total	50 847	27 465	5 102	140 147

**Source** : Rapports d'activités du secteur Développement Rural

L'arrivée tardive de la crue, a entraîné des difficultés dans le démarrage des activités agricoles, notamment l'irrigation, les travaux de préparation du sol et le repiquage. Le rendement de 2013



Photo 2 : Sacs de semences de riz en conditionnement



Photo 3 : Déchargement du DAP devant les magasins de PLANETE Distribution SARL

**Source** : Rapports d'activités du secteur du Développement Rural

est supérieur à celui de la situation de référence qui est de 4 tonnes. Le rendement de 2014 est aussi supérieur à sa cible qui est de 5 tonnes.

Dans les PIV concernés, la production était de 38 690 tonnes de riz paddy, soit un taux d'accroissement de 11,66% durant la campagne agricole 2013-2014.

Toutes choses, égales par ailleurs, l'amélioration du revenu des producteurs contribuera à l'amélioration de leurs conditions de vie.

**Tableau 13** : Quantités d'intrants distribués en 2013 et 2014

Région	Nombre de communes	Quantités distribuées		
		Semences (T)	Urée (T)	DAP (T)
2013	58	405,11	1547,6	773,7
2014	57	409	1698	849
<b>Total</b>		<b>814,11</b>	<b>3245,6</b>	<b>1622,7</b>

**Source** : Rapports d'activités du secteur Développement Rural

En 2014, l'appui n'a concerné uniquement que les périmètres irrigués villageois en maîtrise totale de l'eau. Ce qui explique la diminution du nombre de commune ayant bénéficié l'appui de du fonds.

#### 5.4.3. Evaluation qualitative

La construction et la réhabilitation des bâtiments a permis de rendre fonctionnel les services techniques de l'Agriculture dans les villes de Tombouctou et de Youwarou. Cependant, certains travaux de finition restent reste encore à réaliser, à Youwarou.

Le principal **défi** auquel l'exécution du projet a été confrontée est relatif à l'insécurité où le risque à prendre était important pour pouvoir atteindre les objectifs.

Les **leçons apprises** se rapportent à la pertinence et de la nécessité de la prise en charge du transport des intrants agricoles jusqu'aux bénéficiaires finaux.

Les **bonnes pratiques** ont concerné :

- l'application du Système de Riziculture Intensive (SRI) ;
- l'application de la fumure organique et minérale ;
- le respect du calendrier agricole et des techniques culturales ;
- l'implication des autorités administratives et locales dans la distribution des intrants agricoles ;
- la remise officielle des intrants agricoles par le Ministère du Développement Rural (MDR), le PNUD et l'Ambassade des Pays Bas.

L'appui du FNSES a été, pour le Ministère du Développement Rural, une réponse au besoin ardent d'un retour en activité de production des nombreux exploitants agricoles de ces trois Régions socialement éprouvées et économiquement affaiblies par ces crises. Il a permis:

- aux partenaires de participer par des appuis au financement des activités prioritaires de stabilisation en attendant le retour aux différents appuis budgétaires;
- d'aider les exploitants agricoles affectés par la crise.

Les populations ont, grâce au FNSES réussi deux campagnes de production 2012-2013 et 2013-2014. La crise a ainsi eu moins d'effets sur les populations des régions concernées.

**Tableau 14 : Dépenses par secteur en USD**

Secteurs	Contribution	Dépenses	Taux d'exécution	Reliquat	Reliquat en %
Education	14 243 093	13 728 232	96,39%	514 861	3,6%
Santé	18 565 757	18 268 005	98,40%	297 752	1,6%
Développement Rural	5 939 290	5 877 901	98,97%	61 389	1,0%
Sécurité	1 034 539	689 448	66,64%	345 091	33,4%
Justice	896 736	785 073	87,55%	111 663	12,5%
Administration Territoriale	342 336	198 903	58,10%	143 433	41,9%
Environnement et Assainissement	205 800	123 718	60,12%	82 082	39,9%
Energie Eau	280 280	0	0,00%	280 280	100,0%
<b>TOTAL</b>	<b>41 507 831</b>	<b>39 671 280</b>	<b>95,58%</b>	<b>1 836 551</b>	<b>4,42%</b>

Source : Rapports d'activités sectoriels

### 5.5. Évaluation des résultats dans le cadre de la Réhabilitation des infrastructures<sup>11</sup>

Six (6) secteurs ont été concernés par les travaux de construction et de réhabilitation d'infrastructures. Il s'agit des secteurs suivants :

- Développement Rural
- Sécurité
- Administration Générale
- Justice
- Environnement/Assainissement
- Énergie et Eau

Ces travaux ont été exclusivement financés par le Danemark entre 2013 et 2014 et réalisés en 2014 et 2015.

Trois (3) secteurs (le Développement Rural, l'Administration Générale et l'Environnement/Assainissement) ont réalisé leurs travaux en 2014, tandis que c'est en 2015 que deux (2) secteurs (la Sécurité et la Justice.) ont pu accomplir des travaux. Par ailleurs, le secteur Énergie et Eau n'a pu exécuter aucun des travaux prévus dans sa proposition d'appui. Sur un montant total de 3 535 308 dollars US reçu pour les travaux de construction et de réhabilitation d'infrastructures, il a été dépensé la somme de 2 572 759 dollars US, **soit un taux d'exécution de 72,77%**, ce qui représente un **reliquat global de 962 549 dollars US ou 27,23%** de l'ensemble des ressources destinées aux travaux de construction et de réhabilitation d'infrastructures. Ce faible taux s'explique par les contraintes sécuritaires.

Les travaux de construction et de **réhabilitation du secteur Développement Rural** ont été financés par le Danemark à hauteur de 775 617 dollars US. Ce montant a été totalement mis à la disposition de l'AGETIER-Mali pour la réalisation des travaux. Ainsi, le **taux d'exécution en matière de réhabilitation du secteur Agriculture est de 100%**. Ces travaux ont été réalisés en 2014. Les procédures de passation des marchés appliqués ont été faites conformément au

<sup>11</sup> Les réalisations au niveau des secteurs Sécurité et la Justice ont été faites en 2015.

décret N°08-485/P-RM du 11 août 2008 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de services publics

Les travaux de construction et de réhabilitation du **secteur Administration Territoriale** ont été financés par le Danemark à hauteur 342 336 dollars US. Sur ce montant les dépenses cumulatives au 31 décembre 2014 s'élèvent à la somme de 198 903 dollars US, soit un **taux d'exécution global de 58,1%**. Cette situation d'exécution fait ressortir un niveau de **reliquat global de 143 433 dollars US, ou 41,9%** de l'enveloppe du secteur Administration Générale. Les travaux ont aussi été réalisés en 2014.

Les travaux de construction et de réhabilitation du **secteur Environnement/Assainissement** ont été financés par le Danemark à hauteur 205 800 dollars US. Sur ce montant les dépenses cumulatives au 31 décembre 2014 s'élèvent à la somme de 132 718 dollars US, soit un **taux d'exécution global de 60,12%**. Cette situation d'exécution fait ressortir un niveau de **reliquat global de 82 082 dollars US, ou 39,88%** de l'enveloppe de ce secteur. Les travaux ont été réalisés en 2014. Les procédures de passation des marchés appliqués ont été faites conformément au décret N°08-485/P-RM du 11 août 2008 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public. Elles ont été appliquées à travers le manuel de procédures du Maître d'Ouvrage Délégué, à savoir l'AGETIER Mali, tel que approuvé par le Gouvernement de la République du Mali (Accord Cadre du 21 avril 2001 et renouvelé le 20 mars 2006).

Les travaux de construction et de réhabilitation du **secteur Justice** ont été financés par le Danemark à hauteur 896 736 dollars US. Sur ce montant les dépenses cumulatives au 31 décembre 2014 s'élèvent à la somme de 785 073 dollars US, soit un **taux d'exécution global de 87,55%**. Cette situation d'exécution fait ressortir un niveau de **reliquat global de 111 663 dollars US, ou 12,5%** de l'enveloppe du secteur Justice. Les travaux ont été réalisés en 2015.

Tous les marchés relatifs aux travaux de construction et de réhabilitation d'infrastructures ont été exécutés conformément aux dispositions du Décret N°08-485/P-RM du 11 août 2008, portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public. En application du présent décret, le Maître d'ouvrage délégué (AGETIPE et AGETIER) ont appliqués les règles définies dans leurs manuels de procédures tel qu'approuvé par le Gouvernement de la République du Mali (accord cadre du 21 avril 2001 et renouvelé le 20 mars 2006) Pour la mise en œuvre de ces activités, l'État du Mali à travers le Gouverneur de la région de Gao et Mopti ont signés deux conventions sous le N° 007/2013/IP avec l'AGETIPE et AGETIER. Ce qui a permis aux Agences de confier l'exécution des travaux à des entreprises locales. L'attribution des marchés de réhabilitation et de construction aux entrepreneurs locaux permettra à coup sûr de booster l'économie de la région. Le Ministère de la Justice avait dix-neuf (19) activités initialement adoptées par le comité de pilotage dans la proposition d'appui du Ministère.

### **5.5.1. Résultats obtenus**

La construction et la réhabilitation des bâtiments a permis de rendre fonctionnel les services techniques de l'Agriculture dans les villes de Tombouctou et de Youwarou (Région de Mopti). Le programme a permis d'améliorer le cadre de travail des agents de l'administration déconcentrée et décentralisée à Nampala et à Diabaly. A Nampala, les travaux concernant les bureaux et la résidence du Sous préfet sont entièrement terminés et réceptionnés provisoirement. Les bureaux sont occupés par le Sous-préfet et l'Armée Malienne. Au niveau de la mairie de Diabaly, les travaux de réhabilitation sont terminés et réceptionnés provisoirement. Le Maire, ses Adjoints et ses Agents sont sur place.

- *Cadre des résultats du secteur Agriculture*

Effet attendu	Indicateurs atteints	Raisons d'éventuel(s) écart(s)	Source de vérification
<p><b>Indicateur 1</b> : Nombre d'agents déployés dans les services du génie rural, de la pêche et de l'Agriculture dans le cercle de Youwarou</p> <p>Situation de référence référence (période de crise) : 0</p> <p>Cible : 09</p>	09	09	Rapport DRA
<p><b>Indicateur 2</b> : Nombre d'agents déployés dans les services du génie rural, de la pêche et de l'Agriculture dans la région de Tombouctou</p> <p>Situation de référence (période de crise) : 16</p> <p>Cible : 109</p>	109	93	Rapport DRA

La mise en œuvre du FNSSES dans le secteur de la Sécurité a contribué à assurer de façon permanente les patrouilles de grandes envergures dans cette partie de la région de Mopti, ce qui a apporté un climat sérénité pour les populations.

- *Cadre des résultats du secteur Sécurité*

Effet attendu	Indicateurs atteints	Raisons d'éventuel(s) écart(s)	Source de vérification
<p><b>Indicateur 1.1</b>: Taux d'intervention pour les accidents routiers (nombre d'intervention pour les accidents routiers/nombre de secours demandés)</p> <p><b>Situation de réf. 2011</b>: 60%</p> <p><b>Cible 2013</b>: 70 à 80% au moins</p>	ND	Indicateur renseigné en nombre=5 764	Annuaire statistiques 2014
	ND		
<p><b>Indicateur 1.2</b> : Taux d'intervention pour les accidents fluviaux (nombre d'interventions pour les accidents fluviaux/nombre de secours demandés)</p> <p><b>Situation de réf 2011</b> : 40%</p> <p><b>Cible 2013</b> : 60% au moins</p>	85,83%	Accroissement des incendies criminels	Annuaire statistiques 2014
	ND		
<p><b>Indicateur 1.3</b> : Taux d'intervention pour les cas d'incendie (nombre d'interventions pour les incendies/nombre de secours demandés)</p> <p><b>Situation de réf : 2011</b> 70%</p> <p><b>Cible 2013</b> : 80% au moins</p>	ND	Indicateur renseigné en nombre= 62 contre 228en 2013	Annuaire statistiques 2014
	ND		
<p><b>Indicateur 1.4</b> : Taux d'intervention pour les cas d'inondation (nombre d'intervention pour les inondations/nombre de secours demandés)</p> <p><b>Situation de réf 2011</b> : 40%</p> <p><b>Cible 2013</b> : 60% au moins</p>	86%	Indicateur renseigné en nombre= 1186 contre 1311 en 2013	Annuaire statistiques 2014
	ND		
<p><b>Indicateur 1.5</b> : Taux d'intervention pour les cas de secours à personne (nombre d'intervention pour les secours à personne /nombre de secours demandés)</p> <p><b>Situation de réf 2011</b> : 65%</p> <p><b>Cible 2013</b> : 80%</p>	ND	Indicateur renseigné en nombre= 28 contre 30 en 2013	Annuaire statistiques 2014
		Renforcement des capacités	

<p><b>Indicateur 1.6:</b> Taux d'intervention pour les faits d'animaux (nombre d'intervention pour les faits d'animaux /nombre de secours demandés)  <b>Situation de réf 2011 :</b> 30%  <b>Cible 2013 :</b> 50%</p> <p><b>Indicateur 1.7 :</b> Taux de sécurisation des personnes et de leurs biens.  <b>Situation de réf. 2011:</b> 80%  <b>2012 :</b> 05%  <b>2013 :</b> 50%  <b>Cible 2014:</b> 92%</p> <p><b>Indicateur 1.8 :</b> Taux d'intervention pour les Homicides volontaires.  <b>Situation de réf. 2011:</b> 80%  <b>2012 :</b> 05%  <b>2013 :</b> 50%  <b>Cible 2014:</b> 92%</p> <p><b>Indicateur 1.9 :</b> Taux d'intervention pour les Vols.  <b>Situation de réf. 2011:</b> 80%  <b>2012 :</b> 05%  <b>2013 :</b> 60%  <b>Cible 2014:</b> 98%</p>		<p>opérationnelles des forces de sécurité et de la protection civile.</p> <p>Indicateur renseigné en nombre : vol simple =259vol qualifié=61 en 2014</p>	
--	--	--	--

La mise en œuvre du FNSSES dans le secteur de la Justice a favorisé le retour rapide de la Justice et de l'Administration pénitentiaire dans les zones fortement touchées par la crise.

- *Cadre des résultats du secteur Justice*

Effet attendu	Indicateurs atteints	Raisons d'éventuel(s) écart(s)	Source de vérification
<p><b>Indicateur 1 :</b> Nombre d'agents déployés et opérationnels dans le Tribunal et la maison d'arrêt du cercle de Douentza  <b>Situation de référence : ???</b>  <b>Cible : ???</b></p> <p><b>Indicateur 2:</b> Nombre d'agents déployés et opérationnels dans le Tribunal et la maison d'arrêt de Tenekou  <b>Situation de référence : ???</b>  <b>Cible : ???</b></p> <p><b>Indicateur 3 :</b> Nombre d'agents déployés et opérationnels dans le Tribunal et la maison d'arrêt de Gao  <b>Situation de référence : 12</b>  <b>Cible : 12</b></p> <p><b>Indicateur 4 :</b> Nombre d'agents déployés et opérationnels dans le Tribunal et la maison d'arrêt du cercle de Tombouctou  <b>Situation de référence : ???</b>  <b>Cible : ???</b></p>	11	le 12ème est où?	Rapport des structures

- *Cadre de résultats du secteur Administration Territoriale*

<b>Effet attendu</b>	<b>Indicateurs atteints</b>	<b>Raisons d'éventuel(s) écart(s)</b>	<b>Source de vérification</b>
<b>Indicateur 1.</b> Autorités présentes dans les localités de Diabaly et Nampala Situation de référence : 06 Cible : 06	01 Sous-préfet ; 01 Maire ; 04 Adjointes au Maire		Rapport d'activités annuel du Préfet
<b>Indicateur 2.</b> Nombre d'agents présents dans les localités de Diabaly et Nampala Situation de référence : 3 Cible : 3	03 agents	-	Rapport d'inspection par l'autorité de tutelle
<b>Indicateur 3.</b> : Nombre d'actes administratifs délivrés par les localités de Diabaly et Nampala. Situation de référence : 916 Cible : 916	<b>Mairie de Diabaly :</b> ✓ 08 délibérations ; ✓ 08 cessions dont 04 ordinaires ; ✓ 03 décisions du Maire ; ✓ 03 lettres/correspondances ; ✓ 02 rapports sur contentieux ; ✓ 01 autorisation du Maire ; ✓ 833 actes de naissances ; ✓ 18 jugements supplétifs satisfaits ; ✓ 42 actes de mariages et ✓ 16 décès.		

- *Cadre des résultats du secteur Environnement/Assainissement*

<b>Effet attendu</b>	<b>Indicateurs atteints</b>	<b>Raisons d'éventuel(s) écart(s)</b>	<b>Source de vérification</b>
<b>Indicateur 1 :</b> Nombre d'agents déployés dans les bâtiments réhabilités ciblés du cercle de Youwarou Situation de référence : 04 Agents Cible : 04 Agents	04  06	Bâtiments non réhabilités	Rapports annuels DREF, DRACPN de Mopti
<b>Indicateur 2 :</b> Nombre d'agents déployés dans les bâtiments réhabilités ciblés dans la Région de Tombouctou Situation de référence : 06 Agents Cible : 06 Agents			Rapport annuel DREF de Tombouctou

### 5.5.2. Produits réalisés

► *Travaux de construction et de réhabilitation du Secteur Développement rural*

Les travaux ont porté sur :

- la construction d'un seul bâtiment R+1 pour abriter les services locaux (Génie Rural, Pêche, Agriculture et Production Animale) à Youwarou (Région de Mopti), en lieu et place d'un bâtiment par service. La réception provisoire des travaux a été effectuée en janvier 2015.
- à Tombouctou, la construction des bureaux et la clôture de la Direction Régionale de l'Agriculture et la réhabilitation des bureaux des Directions Régionales du Génie Rural et de la Pêche. Les logements n'ont pas été réhabilités comme prévus dans la proposition d'appui. La réception provisoire a été effectuée les 13 et 14 janvier 2015.

Les autorités administratives régionales ont été fortement impliquées dans la réalisation des infrastructures. Ainsi deux conventions, se rapportant à la totalité du montant prévu, ont été signées entre les Gouverneurs des Régions de Mopti et Tombouctou et l'AGETIER pour la réalisation des travaux.

Cependant, certains travaux de finition restent encore à réaliser, à Youwarou. Il s'agit de l'installation des portes, des battants et des carreaux. Pour la direction régionale de l'Agriculture de Tombouctou, les travaux de construction du logement du Directeur Régional n'ont pas été réalisés par insuffisance de ressources financières.

► **Travaux de construction et de réhabilitation du Secteur Administration Générale**

La convention n°267/2013/IP entre le Gouverneur de la région de Ségou et l'AGETIER-Mali comme maître d'ouvrage délégué (MOD) a signée pour la réalisation des travaux. A effet, pour la passation des marchés, l'AGETIER a fait application des règles définies dans son manuel de procédures tel qu'approuvé par le Gouvernement de la République du Mali (Accord cadre du 21 avril 2001 et renouvelé le 20 mars 2006). Enfin, l'AGETIER (maître d'ouvrage délégué) a fait des appels d'offres, pour pouvoir signer des contrats avec les attributaires. Ces contrats ont été signés le 25 décembre 2013 pour les travaux de réhabilitation des bureaux, résidence du Sous-préfet de Nampala et le 07 octobre 2014 pour les travaux de construction et de réhabilitation de la mairie et de la Banque de céréales à Diabaly dans la région de Ségou.

Suite à la réalisation des produits :



Photo 4 : Mairie de Diabaly



Photo 5 : Banque de céréales de Diabaly

**Source** : Rapports d'activités du secteur Administration Territoriale

- le Sous-préfet est présent à Nampala
- le Maire et ses 4 adjoints sont présents à Diabaly,
- le secrétaire général et les deux régisseurs de recettes et de dépenses sont présents à mairie de
- 916 actes administratifs ont été délivrés dans les localités de Diabaly au cours de l'année 2014 (08 délibérations, 08 cessions dont 04 ordinaires, 03 décisions du Maire, 03 lettres/correspondances, 02 rapports sur contentieux, 01 autorisation du Maire, 833 actes de naissances, 18 jugement supplétifs satisfaits, 42 actes de mariages et 16 décès).



Photo 6 : Bureaux et résidences du Sous préfet de Nampala

**Source** : Rapports d'activités du secteur Administration Territoriale

► **Travaux de construction et de réhabilitation du Secteur Environnement/Assainissement**

Sur les trois activités prévues dans sa proposition d'appui, le secteur Environnement et Assainissement en a réalisé deux : (i) la réhabilitation des bureaux de la Direction Régionale des Eaux et Forêts de Tombouctou et la construction de trois (03) petits blocs, en remplacement de la réhabilitation des logements ; (ii) la réhabilitation des bureaux du cantonnement forestier de Youwarou. La troisième activité, relative à la construction des bureaux pour le service local de l'Assainissement et des Nuisances de Youwarou n'a pas pu être réalisée du fait que les conditions de sécurité se sont beaucoup dégradées. Il est à noter que ledit service est logé au Cercle de Youwarou en attendant d'avoir ses propres bureaux.



Photo 7 : Bureaux de la Direction Régionale des Eaux et Forêts de Tombouctou (intérieur)

► **Travaux de construction et de réhabilitation du Secteur Sécurité**

Les travaux de construction et de réhabilitation du secteur Sécurité ont été financés par le Danemark à hauteur 1 034 539 dollars US. Sur ce montant les



dépenses cumulatives au 31 décembre 2015 s'élèvent à la somme de 571 928 dollars US, soit un taux d'exécution global de 55,28%. Cette situation d'exécution fait ressortir un niveau de reliquat global de 469 673 dollars US, soit 44,70% de l'enveloppe de ce secteur.

La passation des marchés relative à l'exécution des travaux dudit secteur en 2015 a suivi la procédure classique de passation des marchés en vigueur en République du Mali conformément au décret N°08-485/P-RM du 11 août 2008 remplacé par le décret N°2015-0604/P-RM du 25 septembre 2015 par la Direction des Finances et du Matériel du Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile. En effet quatre (04) marchés ont été conclus par appel d'offres ouvert.

L'objectif était de restaurer les capacités opérationnelles des forces de sécurité à travers la réhabilitation des infrastructures des villes de Tombouctou, Gao, Youwarou et Téninkou.

**Photo 9 :** Peloton de Teninkou (région de Mopti)



**Source :** Rapports d'activités du secteur Sécurité

### ► *Travaux de construction et de réhabilitation du Secteur Justice*

Depuis 2014, trois (3) activités seulement ont été réalisées, les réhabilitations des maisons d'arrêts de Gao, de Douentza et les études de faisabilités de ces infrastructures.

Une partie de l'enveloppe a permis le financement la réhabilitation de certaines infrastructures de l'Administration Judiciaire et pénitentiaire dont les travaux sont terminés pour la ville de GAO en 2014 et l'exécution des travaux du cercle de Douentza est réalisée en 2015.

Il s'agit de :

- la réhabilitation de la maison d'arrêt de Gao (le bâtiment principal et les annexes que sont l'infirmierie et le hangar multifonctionnel) ;
- la réhabilitation du Palais de Justice de Gao ;
- la réhabilitation d la maison d'arrêt de Douentza.

Les principaux produits se rapportaient à :

- la restauration de l'autorité de l'Etat à travers le renforcement des capacités des institutions judiciaires et pénitentiaires en vue de permettre un fonctionnement efficient de ces



Photo 10 : Maison d'arrêt de GAO, travaux en cours



Photo 11 : Maison d'arrêt de Douentza, réception provisoire

**Source :** Rapports d'activités du secteur Justice

- institutions pour lutter efficacement contre l'impunité ;
- assurer une véritable protection des personnes et des biens ;
- restaurer la confiance des populations envers ces institutions en vue d'une paix durable.

### ► *Travaux de construction et de réhabilitation du Secteur Energie et Eau*

Il s'agissait de la Réhabilitation des infrastructures (Bâtiments) dans la ville de Mopti et amélioration des conditions de vie et de travail de certaines structures dans la région de Mopti, notamment dans le cercle de Yawarou.

Aucune activité n'a pu être réalisée sur ce montant à cause :

- la DRB n'a pas reçu d'ouverture de crédit pour les 140 140 000, par contre le n° de mandat correspond à un montant de 130 000 000 FCFA qui faisait partie d'un montant global sur lequel une convention a été signée entre la région et l'AGETIER dans le cadre du programme d'urgence et qui n'a rien à voir avec l'Hydraulique .
- au niveau de la région il y'avait eu un manque d'information par rapport aux procédures de mobilisation du FNSES ce fonds Nonobstant.
- La DRH avait élaboré les DAO pour la réalisation des forages dans les communes de youwarou et des locaux du SLH de youwarou.
- Il y'avait eu aussi une mission de diagnostic du SHVA de Dioura pour la préparation d'un DAO de réhabilitation du SHVA de Dioura. Mais tous ceux-ci sont restés sans suite parce qu'il y avait déficit d'information.

**NB** : le 05 novembre 2014 le gouverneur avait convié (DRB, DRH, TPR, DRUH, DAE etc.) pour une rencontre avec une délégation par rapport à la gestion de FNSES et ce jour-là tout a été clairement expliqué sur la procédure de mobilisation du FNSES, malheureusement, le FNSES était à sa dernière année de mise en œuvre.

### 5.5.3. Evaluation qualitative

Au Secteur Administration Territoriale, les principaux **défis** auxquels l'exécution du projet a été confrontée sont :

- le retour de la sécurité dans l'arrondissement de Nampala ;
- le redéploiement des agents de l'administration et des services locaux.

Les **leçons apprises** se rapportent à :

- l'utilisation des procédures de passation des marchés par le MOD qui ont permis la réalisation des travaux dans des délais courts ;
- la réalisation des travaux dans le cadre de maîtrise d'ouvrage déléguée ;
- l'utilisation des entreprises locales pour les travaux.

Les **bonnes pratiques** ont concerné :

- l'implication des bénéficiaires dans le suivi des travaux à travers la mise en place d'un comité régional de suivi ;
- l'implication du département dans le suivi des travaux à travers la mise en place d'un comité national de suivi ;
- la production des rapports par le gouverneur de région à travers le Directeur régional du Budget (DRB) et l'AGETIER.

La **principale difficulté** est liée à l'insécurité qui a joué sur le cours normal des travaux, notamment à Diabaly où les travaux de réhabilitation de la mairie, de la salle de réunion et de la banque de céréales avaient été suspendus un moment. Tous les indicateurs et cibles du cadre de résultats (propositions d'appui) ont été atteints.

Au Secteur Environnement/Assainissement, l'un des **défis** principaux défis à relever est de renforcer davantage le niveau d'équipement des services réhabilités ou en cours de réhabilitation en termes de logistiques (véhicules, motos et matériels de bureau).

Les principales **leçons** apprises se rapportent à :

- les procédures de passation des marchés utilisées par l'AGETIER Mali pour les travaux d'urgence ;
- l'implication des bénéficiaires dans le suivi des travaux.

Les **bonnes pratiques** enregistrées concernent :

- l'opérationnalisation des bureaux de la Direction Régionale de Tombouctou ;
- le suivi des travaux par les bénéficiaires.

Les **difficultés** rencontrées sont relatives l'insécurité résiduelle, notamment dans les zones de Tombouctou où les travaux ont accusé du retard suite aux événements survenus le 21 mai dans la Région de Kidal. A Youwarou, les conditions de sécurité se sont beaucoup dégradées et pourraient même impacter sur les travaux prévus.

Les six (06) agents travaillant dans les bureaux réhabilités de la Direction Régionale des Eaux et Forêts de Tombouctou sont très satisfaits de leurs nouvelles conditions de travail et sont du coup plus productif qu'avant.

Dans le secteur de la Justice, la **principale difficulté** a été le retard dans le commencement des activités à cause des insuffisances liées à la compréhension du mécanisme entraînant le déficit de communication entre le niveau central et le niveau déconcentré.

## 6 Situation financière

Ce rapport financier consolidé couvre la période 2013-2015 et fournit des données financières sur les progrès réalisés grâce aux appuis du FNSES.

Au 31 décembre 2015, le cumul des trois contributions s'élève à 42,7 millions de dollars US. Une rémunération de 14 576 dollars US d'intérêts a été perçue, ce qui porte le montant global à 42,8 millions de dollars US. Le solde du fonds au 31 décembre 2014 est de 2,8 millions de dollars US. Le Tableau 14 montre (a) les sources des fonds, éclatées en contributions proprement dites et en rémunérations en intérêts perçues sur le dépôt de ces contributions et (b) les utilisations et le solde des fonds du FNSES jusqu'au 31 décembre 2014.

**Tableau 15:** Aperçu financier au 31 décembre 2015, en dollars US

	Annuel 2013	Annuel 2014	Annuel 2015	Total*
<b>Sources des fonds</b>				
Contributions brutes	21.086.697	21.660.730		42.747.427
Revenu des intérêts et de placements perçus par le fonds	6.287	8.290		14,576
<b>Total : Sources des fonds</b>	<b>21.092.984</b>	<b>21.669.020</b>		<b>42.762.003</b>
<b>Utilisation des fonds</b>				
Transfert aux Entités nationaux	19.486.341	21.991.342		41.477.683
Remboursements reçus des Entités nationaux	-	-		-
<b>Montant net financé aux Entités nationaux</b>	<b>19.486.341</b>	<b>21.991.342</b>		<b>41.477.683</b>
Frais de l'Agent administratif	210.867	216.607		427.474

Coûts directs (Comité de pilotage, Secrétariat...etc.)	366.586	374.904		741.491
Frais bancaires	170	153		323
Autres dépenses	-	-		-
<b>Total : Utilisation des fonds</b>	<b>20.063.964</b>	<b>22.583.007</b>		<b>42.646.971</b>
<b>Variation du solde de trésorerie auprès de l'Agent administratif</b>	<b>1.029.019</b>	<b>(913.987)</b>		<b>115.032</b>
Solde des fonds en début d'exercice (1er janvier)	-	1.029.019		-
<b>Solde des fonds en fin d'exercice (31 décembre)</b>	<b>1.029.019</b>	<b>115.032</b>		<b>115.032</b>
Montant net financé aux Entités nationaux	19.486.341	21.991.342		41.477.683
Dépenses des Entités nationaux	15.919.889	22.711.473 ??	937.505	39.568.867
<b>Solde des fonds auprès des Entités nationales</b>				<b>1.908.816</b>

Source : PNUD

\*Le total et les sous-totaux peuvent être différents de la somme des données en raison des arrondissements. Cela s'applique à l'ensemble des chiffres du présent rapport.

### 6.1. Les partenaires contributeurs au fonds

Le FNSES est financé par trois bailleurs de fonds qui ont signé l'Arrangement administratif standard (SAA), à savoir le Danemark, l'Espagne et les Pays-Bas.

Au total, la plus grande contribution au FNSES a été faite par les Pays Bas (31,32 millions de dollars US ou 75,5% du financement total), suivie de l'Espagne (6,65 millions de dollars US ou 16,0% du financement total) et du Danemark (3,54 millions de dollars US ou 8,5% du financement total).

**Tableau 16** : Répartition du financement par bailleur au 31 décembre 2015, en dollars US

Bailleurs	Annuel 2013	Annuel 2014	Total	En %
Royaume des Pays Bas	15 951 033	15 342 082	<b>31 293 115</b>	75,5%
Royaume d'Espagne	0	6 649 260	<b>6 649 260</b>	16,0%
Royaume du Danemark	3 535 308	0	<b>3 535 308</b>	8,5%
<b>TOTAL</b>	<b>19 486 341</b>	<b>21 991 342</b>	<b>41 477 683</b>	100,0%

Source : Conventions de financement et Rapports d'activités sectoriels

- Allocation des ressources mobilisées sur le fonds**

Les financements obtenus à travers le FNSES ont été effectués dans le cadre des secteurs prioritaires d'intervention suivants : Éducation, Agriculture, Santé, et Réhabilitation des infrastructures au Nord. Le ci-après fournit des informations sur le montant net financé par secteurs prioritaires d'intervention et Ministères.

**Tableau 17** : Montant net décaissé par secteur et par ministère au 31 décembre 2015, en USD et en %

Secteur prioritaire d'intervention			Total
------------------------------------	--	--	-------

*No. d'appui	Ministère	Montant décaissé en 2013	net	Montant décaissé en 2014	net
Agriculture					
86423	Ministère du Développement Rural	2.546.478	-		2.546.478
90968	Ministère du Développement Rural	-		2.617.195	2.617.195
<b>Sous-total</b>		<b>2.546.478</b>		<b>2.617.195</b>	<b>5.163.673</b>
Éducation					
86400	Ministère de l'Éducation Nationale	9.549.293	-		9.549.293
90133	Ministère de l'Éducation Nationale	-		4.663.652	4.663.652
<b>Sous-total</b>		<b>9.549.293</b>		<b>4.663.652</b>	<b>14.212.945</b>
Santé					
88364	Ministère de la Santé et de l'Hygiène	3.855.262	-		3.855.262
90134	Ministère de la Santé et de l'Hygiène	-		14.710.495	14.710.495
<b>Sous-total</b>		<b>3.855.262</b>		<b>14.710.495</b>	<b>18.565.757</b>
Réhabilitation					
88480	Ministère de la Sécurité	1.034.539	-		1.034.539
88481	Ministère du Développement Rural	775.617	-		775.617
88482	Ministère de la Justice	896.736	-		896.736
88494	Ministère de l'Administration Territoriale	342.336	-		342.336
88496	Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement	205.800	-		205.800
88502	Ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique	280.280	-		280.280
<b>Sous-total</b>		<b>3.535.308</b>			<b>3.535.308</b>
<b>Grand Total</b>		<b>19.486.341</b>		<b>21.991.342</b>	<b>41.477.683</b>

Source : PNUD

\*Le numéro d'appui correspond au numéro de projet dans le GATEWAY

C'est la santé est le secteur qui a reçu le montant net le plus élevé au 31 décembre 2015 avec 44,7% des montants reçus, suivi de l'Éducation avec 34,3% des montants reçus et de l'Agriculture avec 14,3% des montants reçus. Les montants alloués aux travaux de construction et de réhabilitation d'infrastructures représentent entre 2,5% à 0,5% des montants reçus selon les départements.

**Tableau 18** : Répartition des Contributions par secteur en USD et en %

Secteurs	Montants reçus	En % du total
Santé	<b>18 565 757</b>	44,7%
Education	<b>14 243 093</b>	34,3%
Développement Rural	<b>5 939 290</b>	14,3%
Sécurité	<b>1 034 539</b>	2,5%
Justice	<b>896 736</b>	2,2%
Administration Territoriale	<b>342 336</b>	0,8%
Energie Eau	<b>280 280</b>	0,7%
Environnement et Assainissement	<b>205 800</b>	0,5%
<b>TOTAL</b>	<b>41 507 831</b>	100,0%

**Source** : Rapports d'activités 2013, 2014 et 2015 du FNSES

## 6.2. Dépenses totales et taux d'exécution

Toutes les dépenses finales déclarées au titre de l'année 2015 ont été communiquées à l'Agent administratif par le Ministère de l'Économie et des Finances (entité de coordination gouvernementale). Elles ont été consolidées par le Bureau des fonds multipartenaires. Comme l'indique le ci-dessous, le montant net total des ressources allouées s'élève à 41,5 millions de dollars US au 31 décembre 2014 et le montant des dépenses déclarées par les Ministères s'élève à 39,5 millions de dollars US, soit un taux de mobilisation des ressources du fonds de 95,3%.

**Tableau 19** : Taux d'exécution par ministère, au 31 décembre 2015, en USD et en %

Secteurs	Contribution	Dépenses	Taux d'exécution	Reliquat	Reliquat en %
Education	14 243 093	13 728 232	96,39%	514 861	3,6%
Santé	18 565 757	18 268 005	98,40%	297 752	1,6%
Développement Rural	5 939 290	5 877 901	98,97%	61 389	1,0%
Sécurité	1 034 539	571 926	55,28%	462 613	44,7%
Justice	896 736	785 073	87,55%	111 663	12,5%
Administration Territoriale	342 336	198 903	58,10%	143 433	41,9%
Environnement et Assainissement	205 800	123 718	60,12%	82 082	39,9%
Energie Eau	280 280	0	0,00%	280 280	100,0%
<b>TOTAL</b>	<b>41 507 831</b>	<b>39 523 629</b>	<b>95,29%</b>	<b>1 954 053</b>	<b>4,71%</b>

**Source** : Rapports d'activités sectoriels 2013, 2014 et 2015 du FNSES

En 2015, le secteur prioritaire d'intervention ayant fait des décaissements est la réhabilitation et le secteur de la Sécurité avec 571 926 dollars US. Par ailleurs, la Justice et l'Administration Territoriale ont déclaré des dépenses justifiées mais qui n'avaient pas été prise en compte dans les rapports 2013 et 2014, soit 301 693,81 dollars US pour la Justice et 31 558,98 dollars US pour l'Administration Territoriale. En somme, l'ensemble des dépenses à considérer au titre de l'exercice 2015 s'élèvent à 905 179,43 dollars US.

**Tableau 20** : Taux d'exécution par secteur en USD et en %

Secteurs	Contribution	Dépenses	Taux d'exécution
Education	14 243 093	13 728 232	96,39%
Santé	18 565 757	18 268 005	98,40%
Développement Rural	5 939 290	5 877 901	98,97%
Sécurité	1 034 539	571 926	55,28%
Justice	896 736	785 073	87,55%
Administration Territoriale	342 336	198 903	58,10%
Environnement et Assainissement	205 800	123 718	60,12%
Energie Eau	280 280	0	0,00%

TOTAL	41 507 831	39 671 280	95,58%
-------	------------	------------	--------

**Source** : Rapports d'activités 2013, 2014 et 2015 du FNSES

Les ministères ayant procédé à des dépenses en 2015 sont le Ministère de la Sécurité et du Ministère de la Justice, pour ce qui concerne les Ministères de l'Administration Territoriale et de l'Agriculture il y a certaines de leur dépenses faites en 2014 mais non prises en compte dans leur rapport de 2014.

### 6.3. Reliquat global

Il a été alloué un **montant total de 41 477 683 dollars US entre 2013 et 2014** aux départements bénéficiaires du FNES. Les réalisations se sont étalées entre 2014 et 2015 selon les départements. Ainsi, il a été **dépensé la somme de 39 523 629 dollars US** au total, soit un **taux d'exécution de 95,29%**. Ceci représente un **reliquat global de 1 954 053 dollars US ou 4,71%** de l'ensemble des ressources mises à la disposition du Mali par les trois partenaires bilatéraux (Pays-Bas, Espagne et Danemark)

**Tableau 21** : Situation globale du reliquat par partenaire en dollars US et en %

PTF Contributeurs	Montants reçus	Montants dépensés	Reliquat	Reliquat en %
Pays-Bas	31 293 115	30 678 786	614 328	1,96%
Espagne	6 649 260	6 389 606	259 654	3,91%
Danemark	3 535 308	2 455 237	1 080 071	30,55%
<b>Total</b>	<b>41 477 683</b>	<b>39 523 629</b>	<b>1 954 053</b>	
En %		95,29%	4,71%	

**Source** : Rapports d'activités 2013, 2014 et 2015 du FNSES

Le niveau d'exécution varie d'un partenaire contributeur à un autre. Ceci s'explique par la nature des contraintes et des défis que chaque département a rencontrés lors de la mise en œuvre du FNSES.

C'est le financement danois qui connaît le plus faible taux d'exécution et par conséquent le reliquat le plus élevé, avec 1 080 071 dollars US, soit 30,55% de l'enveloppe financière allouée par le Danemark qui se chiffre à 3 535 308 dollars US.

Les contributions des autres bailleurs ont été relativement bien exécutées : le reliquat du financement Espagnole se chiffre à 259 654 dollars US, soit 3,9% de l'enveloppe financière globale du Royaume d'Espagne qui est de 6 649 260 dollars US. Pour les Pays-Bas, le reliquat se chiffre à 614 328 dollars US, soit 1,96% de la contribution totale de 31 293 115 dollars US des Pays-Bas.

**Tableau 22** : Taux d'exécution par partenaire, en dollars US et en %

PTF contributeurs	Montants reçus	Montants dépensés	Taux d'exécution	Reliquat	Reliquat en %
Pays-Bas	31 293 115	30 678 786	98,04%	614 328	1,96%
Espagne	6 649 260	6 389 606	96,09%	259 654	3,91%
Danemark	3 535 308	2 455 237	69,45%	1 080 071	30,55%
<b>TOTAL</b>	<b>41 477 683</b>	<b>39 523 629</b>	<b>95,29%</b>	<b>1 954 053</b>	<b>4,71%</b>

**Source** : Rapports d'activités 2013, 2014 et 2015 du FNSES

## 7 **Transparence et responsabilité**

La responsabilité de rendre transparente la gestion du Fonds incombe au Comité de pilotage dans lequel siège l'ensemble des parties prenantes. Le Ministère de l'Économie et des Finances, en tant que président de ce comité et entité nationale de coordination, s'assure que l'ensemble des informations est communiqué de manière régulière. Le Comité de pilotage a l'autorité de demander aux ministères sectoriels tout complément d'information et de décider de toute modification du cadre programmatique lorsque cela s'avère nécessaire. Le Comité de pilotage a également commandité le recrutement de tierces parties pour les activités de suivi et évaluation et l'audit externe des comptes. Ce contrôle indépendant permet d'améliorer la transparence dans la mise en œuvre des activités. Les services financiers des ministères informent également de façon régulière le Secrétariat technique sur les processus de passation des marchés en cours. Ce dernier, s'il le juge nécessaire, peut s'adjoindre des experts des PTFs pour avis.

Le Bureau FMP fournit des informations sur le GATEWAY (<http://mptf.undp.org>) – une plateforme de partage d'informations offrant en temps réel les données - information financière du système de comptabilité MPTF des contributions des bailleurs, des budgets des programmes et transferts aux entités nationales. Tous les rapports narratifs sont publiés sur le site GATEWAY, avec des outils et des tableaux d'affichage des données financières et programmatiques. Il est conçu pour fournir de façon transparente et responsable des services de gestion de fonds pour renforcer la cohérence, l'efficacité et l'efficience. Les données concernant le FNSSES sont accessibles à une page dédiée du GATEWAY, <http://mptf.undp.org/factsheet/fund/3ML10>, avec une mise à jour régulière des informations.

## 8 Conclusion

Le Fonds a été mis en œuvre entre 2013 et 2015 dans les localités directement ou indirectement touchées par la crise, notamment les régions agricoles de Mopti, de Tombouctou, de Gao, de Ségou, de Koulikoro et de Sikasso. Il a permis d'assister le Gouvernement dans la reconstruction, la réhabilitation de certaines infrastructures publiques, la construction de banques de céréales, l'installation d'un système hydraulique villageois dans certaines localités touchées par les violences de la crise. Par ailleurs, le fonds a contribué à l'acquisition de manuels scolaires, l'accès aux rations alimentaires journalières pour un nombre important d'enfants affectés par la crise, l'achat de médicaments, l'achat d'engrais et de semences pour les producteurs des régions agricoles concernées par la crise (Mopti, Tombouctou et Gao).

Le FNSES a été financé par trois bailleurs de fonds qui ont signé l'Arrangement administratif standard (SAA), à savoir les Royaumes des Pays-Bas, d'Espagne et de Danemark. Toutes les contributions ont été faites en subventions (dons) sous forme d'appui budgétaire. Les premières contributions ont été faites en 2013 par les Pays-Bas à hauteur de 15 951 033 dollars US et du Danemark à hauteur de 3 535 308 dollars US, soit en total annuel de 19 486 341 dollars US en 2013. Les montants versés en 2014 sont venus des Pays-Bas à hauteur de 15 342 082 dollars US et d'Espagne à hauteur de 6 649 260 dollars US, soit un total annuel de 21 991 342 dollars US en 2014.

Au total, le FNSES a bénéficié d'un appui global de 41 477 683 de dollars US, dont 31 293 115 de dollars US ou 75,5% du financement total au compte des Pays Bas, suivie de l'Espagne avec 6 649 260 de dollars US ou 16,0% du financement total et du Danemark avec 3 535 308 de dollars US ou 8,5% du financement total.

Entre 2013 et 2014, on note que huit (8) départements ministériels ont bénéficié du financement du FNSES. Il s'agit du Ministère Développement Rural ; du Ministère de Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable ; du Ministère de l'Administration Territoriale ; du Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile ; du Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme ; du Ministère de l'Éducation Nationale ; du Ministère de la Santé et Hygiène Publique et enfin du Ministère de l'Énergie et de l'Eau.

Les interventions ont porté sur les activités prioritaires des secteurs de l'Agriculture, de la Santé et de l'Éducation ainsi que les travaux de construction et de réhabilitation de certaines infrastructures détruites ou dégradées à cause de la crise dans les régions fortement touchées par celle-ci.

En vue de faire face aux conséquences de la crise de 2012, trois secteurs (Santé Éducation et Agriculture) ont bénéficié des ressources du FNSES pour la réalisation de certaines activités prioritaires sectorielles. L'enveloppe globale destinée à cette fin s'élevait à 37 942 371 dollars US, sur laquelle 37 068 393 dollars US ont été utilisés, soit un taux d'exécution de 97,70%, ce qui représente un reliquat global de 873 982 dollars US ou 2,3% de l'ensemble des ressources destinées au financement des activités prioritaires de ces trois secteurs.

Six (6) secteurs ont été concernés par les travaux de construction et de réhabilitation d'infrastructures. Il s'agit des secteurs suivants (Développement Rural ; Sécurité ;

Administration Générale ; Justice ; Environnement/Assainissement et Énergie et Eau). Ces travaux ont été exclusivement financés par le Danemark entre 2013 et 2014 et réalisés en 2014 et 2015.

Trois (3) secteurs (le Développement Rural, l'Administration Générale et l'Environnement/Assainissement) ont réalisé leurs travaux en 2014, tandis que c'est en 2015 que deux (2) secteurs (la Sécurité et la Justice) ont pu réaliser des travaux. Par ailleurs, le secteur Energie et Eau n'a pu exécuter aucun des travaux prévus dans sa proposition d'appui. Sur un montant total de 3 535 308 dollars US reçu pour les travaux de construction et de réhabilitation d'infrastructures, il a été dépensé la somme de 2 477 237 dollars US, soit un taux d'exécution de 69,45%, ce qui représente un reliquat global de 1 080 071 dollars US ou 30,55% de l'ensemble des ressources destinées aux travaux de construction et de réhabilitation d'infrastructures. Ce faible taux s'explique par les contraintes sécuritaires.

La santé a été le secteur qui a reçu le montant net le plus élevé au 31 décembre 2015 avec 44,8% des montants reçus, suivi de l'Éducation avec 34,3% des montants reçus et de l'Agriculture avec 14,3% des montants reçus. Les montants alloués aux travaux de construction et de réhabilitation d'infrastructures représentent entre 2,5% à 0,5% des montants reçus selon les départements.

Le FNSES a globalement répondu à ses objectifs initiaux à travers, notamment :

- l'atténuation des effets immédiats de la crise et le renforcement de la résilience par la prise en charge financière de dépenses prioritaires non couvertes par les ressources budgétaires de l'État :
  - (i) L'Appui Direct à l'Amélioration des Rendements Scolaires (ADARS), la formation continue des enseignants, l'acquisition de tables-bancs et la distribution des rations alimentaires dans les cantines scolaires ont contribué à maintenir/améliorer l'accès et la qualité de l'éducation, à l'exception de la région de Kidal pour des raisons d'insécurité persistante ;
  - (ii) L'acquisition de médicaments, vaccins, consommables médicaux et équipements, et le renforcement des capacités du personnel médical dans le secteur de la santé ont contribué à renforcer l'équipement des structures sanitaires et à réduire la morbidité et la mortalité maternelle, infantile et néonatale ;
- la relance des activités économiques au niveau des régions du nord et des zones affectées des régions de Ségou et de Mopti, à travers notamment :
  - (i) L'acquisition de semences, engrais et produits phytosanitaires dans le secteur du développement rural qui a permis le retour au bercaïl d'exploitants agricoles et l'accroissement de la production et de la productivité agricoles ;
- La construction et la réhabilitation des infrastructures, à travers notamment :
  - (i) La construction et la réhabilitation des infrastructures dans les secteurs du développement rural, de la justice, de l'environnement/assainissement, de la

sécurité et de l'administration territoriale, qui ont permis de rendre fonctionnel les services techniques et d'améliorer le cadre de travail des agents de l'administration déconcentrée et décentralisée.

La mise en place du Fonds a été salubre dans la mesure où les ressources nationales, compte tenu de la situation de crise et de suspension de l'aide qui avait précédé, étaient totalement insuffisantes pour couvrir toutes les dépenses prioritaires déjà inscrites dans le budget de l'Etat.

**Annexe 1 : Dépenses par activité au 31 décembre 2015 (en dollars américains)**

<b>Secteur prioritaire d'intervention</b> <i>N° d'appui – ministère</i> <b>Activité</b>	<b>Catégories budgétaires</b>	<b>Montant net financé</b>	<b>Dépenses au 31 décembre 2014</b>	<b>Dépenses au 31 décembre 2015</b>
Agriculture				
<i>86423 - Ministère du Développement Rural</i>				
Activité prioritaire 1.1 : Distribution de 405,49 tonnes de semences de riz	[4-632-17] Subvention intrants	595.718	556.283,65	
Activité prioritaire 1.2 : Distribution de 773,8 tonnes de DAP (engrais)	[4-632-17] Subvention intrants	677.537	676.288,62	
Activité prioritaire 1.3 : Distribution de 1547,6 tonnes d'urée	[4-632-17] Subvention intrants	1.273.223	1.282.762	
<b>Sous-total</b>		2.546.478	2.515.334	
<i>90968 - Ministère du Développement Rural</i>				
Activité prioritaire 1.1 : 430 tonnes de semences de riz sont distribuées	4-632-17 (Subvention intrants)	636.963	647.152	
Activité prioritaire 1.2 : 800 tonnes de DAP (engrais) sont distribuées	4-632-17 (Subvention intrants)	669.146	694.065	
Activité prioritaire 1.3 : 1 560 tonnes d'urée sont distribuées	4-632-17 (Subvention intrants)	1.226.266	1.129.768	
Activité 2.1 : Assurer le suivi-évaluation des opérations d'achat et de distribution des semences et engrais	Évaluation	84.820	84.820	
<b>Sous-total</b>		<b>2.617.195</b>	<b>2.555.806</b>	
Éducation				

<i>89133 - Ministère de l'Éducation Nationale</i>				
Activités prioritaires 1.1 : Assurer la formation continue des enseignants des CAP de Bamako (Rives Gauche et Droite)	[2 617 18] Formation continue des enseignants	53.476	51.081	
Activités prioritaires 1.2 : Assurer la formation continue des enseignants des CAP de Kayes/Kita/Nioro	[2 617 18] Formation continue des enseignants	176.762	95.463	
Activités prioritaires 1.3 : Assurer la formation continue des enseignants des CAP de Koulikoro/Kati	[2 617 18] Formation continue des enseignants	188.133	186.942	
Activités prioritaires 1.4 : Assurer la formation continue des enseignants des CAP de Sikasso/Koutiala/Bougouni	[2 617 18] Formation continue des enseignants	0	0	
Activités prioritaires 1.5 : Assurer la formation continue des enseignants des CAP de Ségou/San	[2 617 18] Formation continue des enseignants	117.423	113.560	
Activités prioritaires 1.6 : Assurer la formation continue des enseignants des CAP de Mopti/Douentza	[2 617 18] Formation continue des enseignants	102.116	102.066	
Activités prioritaires 1.7 : Assurer la formation continue des enseignants des CAP de Gao	[2 617 18] Formation continue des enseignants	43.088	0	
Activités prioritaires 2.1 : Prise en charge des dépenses relatives à l'alimentation scolaire de la Commune Urbaine de Douentza	[3-621-18] Alimentation des cantines scolaires	6.828	6.828	
Activités prioritaires 2.2 : Prise en charge des dépenses relatives à l'alimentation scolaire dans la Région de Tombouctou	[3-621-18] Alimentation des cantines scolaires	804.071	804.062	

Activités prioritaires 2.3 : Prise en charge des dépenses relatives à l'alimentation scolaire dans la Région de Gao	[3-621-18] Alimentation des cantines scolaires	682.845	682.845	
Activités prioritaires 2.4 : Prise en charge des dépenses relatives à l'alimentation scolaire dans la Région de Kidal	[3-621-18] Alimentation des cantines scolaires	45.665	45.661	
Activités prioritaires 3.1 : Acquérir des tables bancs pour les écoles Fondamentales de l'Académie d'Enseignement de Ségou	[3-621-31] Appui en matériels à l'enseignement fondamental	253.822	253.822	
Activités prioritaires 3.2 : Acquérir des tables bancs pour les écoles Fondamentales de l'Académie d'Enseignement de Mopti	[3-621-31] Appui en matériels à l'enseignement fondamental	217.727	217.727	
Activités prioritaires 3.3 : Acquérir des tables bancs pour les écoles Fondamentales de l'Académie d'Enseignement de Douentza	[3-621-31] Appui en matériels à l'enseignement fondamental	163.006	163.006	
Activités prioritaires 3.4 : Acquérir des tables bancs pour les écoles Fondamentales de l'Académie d'Enseignement de Tombouctou	[3-621-31] Appui en matériels à l'enseignement fondamental	335.322	32.060	
Activités prioritaires 3.5 : Acquérir des tables bancs pour les écoles Fondamentales de l'Académie d'Enseignement de Gao	[3-621-31] Appui en matériels à l'enseignement fondamental	294.270	214.592	
Activités prioritaires 3.6 : Acquérir des tables bancs pour les écoles Fondamentales de l'Académie d'Enseignement de Kigali	[3-621-31] Appui en matériels à l'enseignement fondamental	0	0	
Activités prioritaires 4.1 : Prendre en charge des dépenses relatives à l'appui direct à l'amélioration des rendements scolaires (ADARS) de certaines écoles dans la région de Ségou	[3-621-31] Appui en matériels à l'enseignement fondamental	290.148	290.148	
Activités prioritaires 4.2 : Prendre en charge des dépenses relatives à l'appui direct à l'amélioration des	[3-621-35] Appui en matériels à l'enseignement	497 691	497 691	

rendements scolaires (ADARS) de certaines écoles dans la Région de Mopti	fondamental - ADARS			
Activités prioritaires 4.3 : Prendre en charge des dépenses relatives à l'appui direct à l'amélioration des rendements scolaires (ADARS) de certaines écoles dans la Région de Tombouctou	[3-621-35] Appui en matériels à l'enseignement fondamental - ADARS	212 403	212 403	
Activités prioritaires 4.4 : Prendre en charge des dépenses relatives à l'appui direct à l'amélioration des rendements scolaires (ADARS) de certaines écoles dans la Région de Gao	[3-621-35] Appui en matériels à l'enseignement fondamental - ADARS	156 350	156 350	
Activités prioritaires 4.5 : Prendre en charge des dépenses relatives à l'appui direct à l'amélioration des rendements scolaires (ADARS) de certaines écoles dans la Région de Kidal	[3-621-35] Appui en matériels à l'enseignement fondamental - ADARS	22 504	22 500	
<b>Sous-total</b>		<b>4.663.652</b>	<b>4.148.811</b>	
Santé				
<i>90134 - Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique</i>				
Activité prioritaire 1.1: Renforcer les activités de lutte contre la maladie (achat de réactifs et consommables médicaux des programmes...)	[4- 631-23] Subvention aux organismes publics (Lutte contre les maladies)	781.657	606.205	
Activité prioritaire 1.2 : Prendre en charge les indemnités de déplacement lors des réunions statutaires et missions	[3-628-10] Indemnité de déplacement	234.746	249.586	
Activité prioritaire 2.1 : Approvisionner en pétrole les structures sanitaires des régions de Ségou, Mopti, Tombouctou et Gao	[3-621-23] Fourniture technique (Pétrole PEV)	331.556	342.096	

Activité prioritaire 2.2 : Prendre en charge les salaires du personnel fonctionnaire de la Santé recruté pour les collectivités	[2-619-95] Personnel Santé (collectivités)	2.493.634	2.675.573	
Activité prioritaire 2.3 : Acheter des médicaments et fluides médicaux à toutes les structures sanitaires du Mali via la DNS	[3- 629- 20] Achat de médicaments	3.794.510	3.715.687	
Activité prioritaire 2.4 : Assurer la prise en charge de lutte contre la maladie, la malnutrition et la promotion de l'hygiène	[4- 649-15] Lutte contre Palu, malnutrition, promotion de l'hygiène	425.132	433.989	
Activité prioritaire 1 (2e tranche) : Renforcer les capacités du personnel de la santé en terme de formation	[2-617-10] Dépenses de formation	828.000	880.582	
Activité prioritaire 2 (2e tranche) : Assurer la prise en charge de lutte contre la maladie, la malnutrition et la promotion de l'hygiène	[3-629-21] Achat de vaccins	5.221.260	4.870.811	
Activité prioritaire 3 (2e tranche) : Assurer la prévention des épidémies et catastrophes sur toute l'étendue du territoire national	[3-669-40] Épidémies et Catastrophes	600.000	638.213	
<b>Sous-total</b>		<b>14.710.495</b>	<b>14.412.743</b>	
Réhabilitation				
<i>88480 - Ministère de la Sécurité</i>				
1. Restauration de l'infrastructure des Directions régionales de la Protection Civile de Tombouctou et Gao	[5-231-10] Travaux et constructions	32 051	32 051	0
2. Dotation des locaux de la Protection Civile Tombouctou et Gao en mobiliers et matériels informatiques	[5-231-10] Travaux et constructions	32 051	32 051	0
3. Dotation des directions régionales de Tombouctou et Gao en matériels de travail (matériels de secours, appareils médicaux)	[5-231-10] Travaux et constructions	53 418	53 418	0

4. Construction du peloton de la Garde Nationale à Youwarou ;	[5-231-10] Travaux et constructions	120.000	0	116 873
5. Construction du peloton de la Garde Nationale à Ténenkou	[5-231-10] Travaux et constructions	118.635	0	96 961
6. Construction de brigade territoriale de Gendarmerie à Youwarou ;	[5-231-10] Travaux et constructions	139.269	0	146 262
7. Réhabilitation des bâtiments en bail de l'antenne OCS à Tombouctou. Gao et Kidal	[5-231-10] Travaux et constructions	42.000	0	
8. Construction Bureaux de l'antenne de Gao	[5-231-10] Travaux et constructions	132.000	0	211 830
9. Achat équipements (Groupe électrogène. Mobiliers de bureau et matériels informatiques) pour Tombouctou. Gao et Kidal	[5-231-10] Travaux et constructions	164.000	0	
<b>Sous-total</b>		<b>1.034.539</b>	<b>0</b>	<b>571 926</b>
<i>88481 - Ministère du Développement Rural</i>				
1. Construction des Bureaux pour le Service local du Génie Rural de Youwarou.	[5-234-10] Dépenses en Investissement	107.222	107.222	
2. Construction des Bureaux pour le Service local de la Pêche de Youwarou.	[5-231-10] Travaux et constructions	106.838	106.838	0
3. Construction des Bureaux pour le Secteur de l'Agriculture de Youwarou.	[5-629-11] Dépenses liées à l'Investissement	108.993	108.994	0
4. Construction des Bureaux pour le Service local de la Production Industrielle animale de Youwarou.	[5-629-11] Dépenses liées à l'Investissement	106.838	106.838	0
5. Réhabilitation des Bureaux et Logements de la Direction régionale du Génie Rural de Tombouctou	[5-234-10] Dépenses en Investissement	115.171	115.171	0

6. Réhabilitation des Bureaux et Logements de la Direction régionale de la Pêche de Tombouctou	[5-234-10] Dépenses en Investissement	115.171	115.171	0
7. Réhabilitation des Bureaux et Logements de la Direction régionale de l'Agriculture de Tombouctou	[5-234-10] Dépenses en Investissement	115.384	115.385	0
<b>Sous-total</b>		<b>775.617</b>	<b>775.618</b>	<b>0</b>
<i>88482 - Ministère de la Justice</i>				
1. Réhabilitation du logement du juge de Douentza	[5-231-10] Travaux et constructions	21.368	5.780	0
2. Réhabilitation du tribunal de Douentza	[5-231-10] Travaux et constructions	32.051	7.111	0
3. Réhabilitation de la Maison d'arrêt de Douentza	[5-231-10] Travaux et constructions	12.821	0	301 693
4. Réhabilitation du Tribunal et du logement du Juge de Ténenkou	[5-231-10] Travaux et constructions	60.198	0	0
5. Réhabilitation de la Maison d'arrêt de Ténenkou	[5-231-10] Travaux et constructions	12.821	0	0
6. Réhabilitation de la Maison d'arrêt de Gao	[5-231-10] Travaux et constructions	42.735	483.400	0
7. Réhabilitation de la Maison d'arrêt de Douentza	[5-231-10] Travaux et constructions	42.735	0	0
8. Travaux d'urgence pour la mise en état du tribunal de Tombouctou.	[5-231-10] Travaux et constructions	42.735	0	0
9. Étude de faisabilité et suivi des travaux de réhabilitation de la maison d'arrêt. du tribunal et du logement du juge de Youwarou	[5-231-10] Travaux et constructions	12.821	0	0

10. Étude de faisabilité et suivi des travaux de réhabilitation de la maison d'arrêt. du tribunal. du logement du juge et des travaux de construction de la Direction régionale de l'administration pénitentiaire et de l'éducation surveillée de Tombouctou.	[5-231-10] Travaux et constructions	29.915	0	0
11. Étude de faisabilité et suivi des travaux de réhabilitation de la maison d'arrêt. du tribunal. du logement du juge et des travaux de construction de la Direction régionale de l'administration pénitentiaire et de l'éducation surveillée de Gao.	[5-231-10] Travaux et constructions	29.915	0	0
12. Réhabilitation du tribunal de Niafunké	[5-231-10] Travaux et constructions	76.923	0	
13. Réhabilitation du tribunal de Goundam	[5-231-10] Travaux et constructions	76.923	0	0
14. Réhabilitation du tribunal de Diré	[5-231-10] Travaux et constructions	76.923	0	0
15. Réhabilitation du tribunal de Ménaka	[5-231-10] Travaux et constructions	76.923	0	0
16. Réhabilitation du tribunal de Gourma Rharous	[5-231-10] Travaux et constructions	76.923	0	0
17. Réhabilitation du tribunal d'Ansongo	[5-231-10] Travaux et constructions	76.923	0	0
18. Réhabilitation du tribunal de Bourem	[5-231-10] Travaux et constructions	18.162	0	0
19. Réhabilitation de la Maison d'arrêt de Dire	[5-231-10] Travaux et constructions	76.921	0	0

<b>Sous-total</b>		<b>896.736</b>	<b>483 379</b>	<b>301 693</b>
<i>88494 - Ministère de l'Administration Territoriale</i>				
1. Réhabilitation de la Sous-préfecture de Nampala	[5-231-10] Travaux et constructions	78.419	25.558	
2. Réhabilitation de la résidence du Sous-préfet de Nampala	[5-231-10] Travaux et constructions	66.239	49.622	
3. Réhabilitation de la Salle de réunion de Diabaly	[5-231-10] Travaux et constructions	40.530	92.165	
4. La construction de la Banque de céréales de Diabaly	[5-231-10] Travaux et constructions	86.538		
5. La réhabilitation de la Mairie de Diabaly	[5-231-10] Travaux et constructions	70.610		
<b>Sous-total</b>		<b>342.336</b>	<b>167.344</b>	
<i>88496 - Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement</i>				
1. Construction des Bureaux pour le Service local de l'Assainissement et Nuisances Youwarou.	[5-231-10] Travaux et constructions	82.082	0	
2. Réhabilitation des Bureaux du Cantonement Forestier de Youwarou	[5-231-10] Travaux et constructions	32.051	40.519	
3. Réhabilitation des Bureaux et Logements de la Direction régionale des Eaux et Forêts de Tombouctou	[5-231-10] Travaux et constructions	91.667	83.199	
<b>Sous-total</b>		<b>205.800</b>	<b>123.718</b>	
<i>88502 - Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement</i>				
1. Construction des Bureaux pour le Service local de l'Hydraulique de Youwarou.	[5-231-10] Travaux et constructions	80.000	0	

2. Installation d'un Système hydraulique villageois améliorer à Dioura cercle de Youwarou	[5-231-10] Travaux et constructions	20.000	0	
3. Réhabilitation d'un AEP (Achat de groupe électrogène mise en état d'un système solaire) de Youwarou	[5-231-10] Travaux et constructions	26.000	0	
4. Réalisation de puits modernes et de forages équipés dans les Communes de Borondougou. Konna, Ourdoue-Dodue et Korombana.	[5-231-10] Travaux et constructions	154.280	0	
<b>Sous-total</b>		<b>280.280</b>	<b>0</b>	
<b>Grand total</b>		<b>21.991.342</b>	<b>41.477.683</b>	

## Annexe 2 : Tableaux financiers

### Contribution par bailleur en USD\*

Bailleurs	Annuel 2013	Annuel 2014	Total	En %
Royaume des Pays Bas	15 951 033	15 342 082	<b>31 293 115</b>	75,5%
Royaume d'Espagne	0	6 649 260	<b>6 649 260</b>	16%
Royaume du Danemark	3 535 308	0	<b>3 535 308</b>	8,5%
<b>TOTAL</b>	<b>19 486 341</b>	<b>21 991 342</b>	<b>41 477 683</b>	100,0%

\* USD = Dollar US

### Contribution par secteur en USD

Secteurs	Royaume des Pays Bas	Royaume d'Espagne	Royaume du Danemark	Total
Education	14 212 945	0	0	<b>14 212 945</b>
Santé	11 916 497	6 649 260	0	<b>18 565 757</b>
Développement Rural	5 163 673	0	775 617	<b>5 939 290</b>
Sécurité	0	0	1 034 539	<b>1 034 539</b>
Justice	0	0	896 736	<b>896 736</b>
Administration Territoriale	0	0	342 336	<b>342 336</b>
Environnement et Assainissement	0	0	205 800	<b>205 800</b>
Energie Eau	0	0	280 280	<b>280 280</b>
<b>TOTAL</b>	<b>31 293 115</b>	<b>6 649 260</b>	<b>3 535 308</b>	<b>41 477 683</b>

### Dépenses par bailleur en USD

Bailleurs	Annuel 2013	Annuel 2014	Annuel 2015	Total
Royaume des Pays Bas	15 919 889	14 727 753	31 143	<b>30 678 786</b>
Royaume d'Espagne	0	6 389 606	0	<b>6 389 606</b>
Royaume du Danemark	0	1 550 058	905 178	<b>2 455 237</b>
<b>TOTAL</b>	<b>15 919 889</b>	<b>22 667 418</b>	<b>936 322</b>	<b>39 523 629</b>

### Dépenses par secteur en USD

Secteurs	Royaume des Pays Bas	Royaume d'Espagne	Royaume du Danemark	Total
Education	13 698 104	0	0	13 698 104
Santé	11 878 398	6 389 606	0	18 268 005
Développement Rural	5 102 284	0	775 617	5 877 901
Sécurité	0	0	571 926	571 926
Justice	0	0	785 073	785 073
Administration Territoriale	0	0	198 903	198 903
Environnement et Assainissement	0	0	123 718	123 718
Energie Eau	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>30 678 786</b>	<b>6 389 606</b>	<b>2 455 237</b>	<b>39 523 629</b>

#### Situation Globale du FNSES par Bailleur

PTF Contributeurs	Montants reçus	Montants dépensés	Reliquat	Reliquat en %
Pays-Bas	31 293 115	30 678 786	614 328	2,0%
Espagne	6 649 260	6 389 606	259 654	3,9%
Danemark	3 535 308	2 455 237	1 080 071	30,6%
<b>Total</b>	<b>41 477 683</b>	<b>39 523 629</b>	<b>1 954 053</b>	
<i>Taux d'exécution</i>		95,3%	4,7%	

Financement Pays-Bas				
Secteurs	Montants reçus	Montants dépensés	Reliquat	Reliquat en %
Développement Rural	5 163 673	5 102 284	61 389	1,2%
Santé	11 916 497	11 878 398	38 099	0,3%
Education	14 212 945	13 698 104	514 840	3,6%
<b>Total</b>	<b>31 293 115</b>	<b>30 678 786</b>	<b>614 328</b>	
<i>Taux d'exécution</i>		98,0%	2,0%	

Financement Espagne				
Secteurs	Montants reçus	Montants dépensés	Reliquat	Reliquat en %
Santé	6 649 260	6 389 606	259 654	3,9%
<b>Total</b>	<b>6 649 260</b>	<b>6 389 606</b>	<b>259 654</b>	
<i>Taux d'exécution</i>		96,1%	3,9%	

Financement Danemark				
Secteurs	Montants reçus	Montants dépensés	Reliquat	Reliquat en %
Développement Rural	775 617	775 617	0	0,0%
Administration Territoriale	342 336	198 903	143 433	41,9%
Environnement et Assainissement	205 800	123 718	82 082	39,9%
Sécurité	1 034 539	571 926	462 613	44,7%
Justice	896 736	785 073	111 663	12,5%
Energie	280 280	0	280 280	100,0%
<b>Total</b>	<b>3 535 308</b>	<b>2 455 237</b>	<b>1 080 071</b>	
<i>Taux d'exécution</i>		69,4%	30,6%	

#### Taux d'exécution par secteur

Secteurs	Contribution	Dépenses	Taux d'exécution	Reliquat	Reliquat en %
Education	14 212 945	13 698 104	96,38%	514 840	3,6%
Santé	18 565 757	18 268 005	98,40%	297 752	1,6%
Développement Rural	5 939 290	5 877 901	98,97%	61 389	1,0%
Sécurité	1 034 539	571 926	55,28%	462 613	44,7%
Justice	896 736	785 073	87,55%	111 663	12,5%
Administration Territoriale	342 336	198 903	58,10%	143 433	41,9%
Environnement et Assainissement	205 800	123 718	60,12%	82 082	39,9%
Energie Eau	280 280	0	0,00%	280 280	100,0%
<b>TOTAL</b>	<b>41 477 683</b>	<b>39 523 629</b>	<b>95,29%</b>	<b>1 954 053</b>	<b>4,71%</b>

**Par de chaque département dans le reliquat global en USD et en %**

<b>Secteurs</b>	<b>Reliquat</b>	<b>Proportion dans le reliquat</b>
Education	514 840	26,35%
Sécurité	462 613	23,67%
Santé	297 752	15,24%
Energie Eau	280 280	14,34%
Administration Territoriale	143 433	7,34%
Justice	111 663	5,71%
Environnement et Assainissement	82 082	4,20%
Développement Rural	61 389	3,14%
<b>TOTAL</b>	<b>1 954 053</b>	<b>100,00%</b>